

L'AVENIR DE LA POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE POST-2020 |

Retours d'expériences de porteurs de projets consultés
par la Région Île-de-France en mai-juin 2017

L'AVENIR DE LA POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE POST-2020

S'inscrivant dans le cadre des discussions amorcées sur la nouvelle programmation post 2020 des fonds européens structurels et d'investissement (FESI), la Région Île-de-France a souhaité s'engager activement dans la réflexion menée par la Commission européenne sur l'avenir de la politique de cohésion.

Désireuse de comprendre au mieux les difficultés rencontrées sur le terrain par les porteurs de projets et de s'inspirer de leurs retours d'expériences et propositions d'amélioration, elle a choisi de leur donner la parole **en organisant une consultation numérique sur l'avenir des fonds européens**, en mai et juin 2017.

Un échantillon de porteurs de projets franciliens a ainsi été invité à répondre à **un questionnaire en ligne** et à soumettre leurs idées ou réactions aux propositions faites par les autres structures via une **plateforme collaborative**. Des **entretiens d'approfondissement** des résultats de la consultation ont également été organisés auprès de dix porteurs de projets permettant d'instaurer un véritable dialogue entre la Région et les acteurs de terrain.

La consultation sur l'avenir des fonds européens a permis de mobiliser **70 participants** qui ont ainsi répondu au questionnaire, formulé près d'une **centaine de propositions** et réagi via deux cent votes aux débats organisés sur la plateforme collaborative.

Le présent rapport expose les principaux constats et pistes de réflexion issus de ces travaux¹. Synthétisant les retours d'expériences et les propositions formulées par les porteurs de projets franciliens interrogés, ce travail a irrigué la réflexion de la Région Île-de-France pour préparer sa position sur l'avenir de la politique de cohésion européenne, présentée à la Commission européenne à la fin du mois de juin 2017 (*voir conclusion et annexes*).

Pour mémoire : Sur la période 2014-2020, la Région Île-de-France assure la gestion de 540 millions d'euros de fonds (FSE, FEDER, FEADER).

¹Les résultats exhaustifs sont disponibles en annexe

SOMMAIRE

1. PRINCIPAUX CONSTATS ISSUS DE L'EXERCICE DE CONSULTATION

1.1 Une perception globalement positive des FESI ...	p.4
✓ Huit participants sur dix se disent « satisfaits » ou « très satisfaits » du recours aux fonds européens	p.4
✓ Les motivations des porteurs de projet : soutenir le développement économique et social de leur territoire et réaliser des projets plus importants	p.5
✓ Les fonds européens permettent d'améliorer les méthodes de travail et renforcent la crédibilité des structures bénéficiaires	p.5
1.2 ... mais une complexité jugée excessive par les porteurs de projets	p.6
✓ Des obligations administratives et financières pénalisantes	p.6
✓ Des règles juridiques et financières façonnant un environnement complexe	p.7

2. PRINCIPALES PISTES DE RÉFLEXION ISSUES DE L'EXERCICE DE CONSULTATION

	p.8
2.1 Simplifier le recours aux FESI	p.8
✓ Assurer une meilleure lisibilité et stabilité des règles encadrant les FESI	p.8
✓ Harmoniser les règles au sein des FESI et améliorer leur articulation avec les autres instruments européens	p.8
2.2 Favoriser l'approche par les résultats	p.8
✓ Adapter le degré de contrôle aux performances de la structure	p.8
✓ Faire des obligations de « communication » sur l'Union européenne des instruments au service de la performance des porteurs de projet	p.9
2.3 Encourager l'approche territoriale intégrée	p.9
2.4 Renforcer le soutien à l'innovation sur le territoire francilien	p.10
✓ Soutenir l'innovation dans toutes ses composantes, tant économiques que sociales	p.10
✓ Créer un écosystème favorable à l'innovation	p.10
3. CONCLUSION	p.11
4. ANNEXES	p.12

Annexe 1 : Position de la région Île de France sur l'avenir de la politique de cohésion post-2020	p.13
Annexe 2 : Questionnaire adressé aux porteurs de projets	p.17
Annexe 3 : Tableaux récapitulatifs des résultats du questionnaire	p.26
Annexe 4 : Fiches de présentation des porteurs de projets ayant répondu au questionnaire	p.33

I. PRINCIPAUX CONSTATS ISSUS DE L'EXERCICE DE CONSULTATION

1.1 Une perception globalement positive des FESI ...

- ✓ Huit participants sur dix se disent « satisfaits » ou « très satisfaits » du recours aux fonds européens

La consultation révèle une perception globalement positive des fonds européens de la part des bénéficiaires. En effet, 57% des répondants se disent globalement « satisfaits » d'avoir mené ou de mener un projet financé par les fonds européens et 23% se disent même « très satisfaits » d'y avoir eu recours. De même, 60% des répondants recommanderaient à d'autres structures de s'engager dans un projet impliquant des financements européens – seuls 13% ne sont pas de cet avis.

Enfin, 64% des répondants affirment que les fonds européens participent à la diffusion d'un **sentiment de citoyenneté européenne**. Les raisons évoquées lors des entretiens d'approfondissement pour justifier cette confiance en la capacité des FESI à œuvrer en faveur d'un sentiment pro-européen sont multiples.

Certains soulignent que les fonds européens agissent au **plus près des territoires**, parvenant ainsi à répondre aux besoins spécifiques de chaque population ; d'autres estiment que malgré leur caractère parfois très contraignant, les obligations de communication et de publicité permettent de **mettre en valeur l'action de l'Union européenne auprès des citoyens** européens induisant ainsi, de manière diffuse, un sentiment d'appartenance au projet européen.



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES RÉPONDANTS

- **91 % des répondants bénéficient des FESI dans le cadre de la programmation 2014-2020**
- **41 % bénéficient du FSE, 26 % du FEDER, 21 % bénéficient du FSE et du FEDER**
- **59 % ont bénéficié des FESI lors de la programmation 2007-2013**
- **Une large variété de structures** a participé à la consultation (associations, collectivités territoriales, pôles de compétitivité, bailleur social etc)

- ✓ Les motivations des porteurs de projets : soutenir le développement économique et social de leur territoire et réaliser des projets plus importants

Interrogés sur les raisons qui les ont conduits ou qui pourraient les conduire à avoir recours aux fonds européens structurels et d'investissement, 66 % des répondants soulignent leur désir de **participer activement au développement économique et social de leur territoire.**

Les fonds européens, de par leur vocation à agir au plus près des territoires, amplifiée par le transfert de responsabilité de l'Etat aux régions devenues « autorités de gestion », sont en effet perçus par les acteurs du territoire comme des instruments privilégiés pour répondre aux problématiques économiques et sociales propres à l'Île-de-France. Les attentes des bénéficiaires franciliens sont particulièrement fortes sur cette thématique.

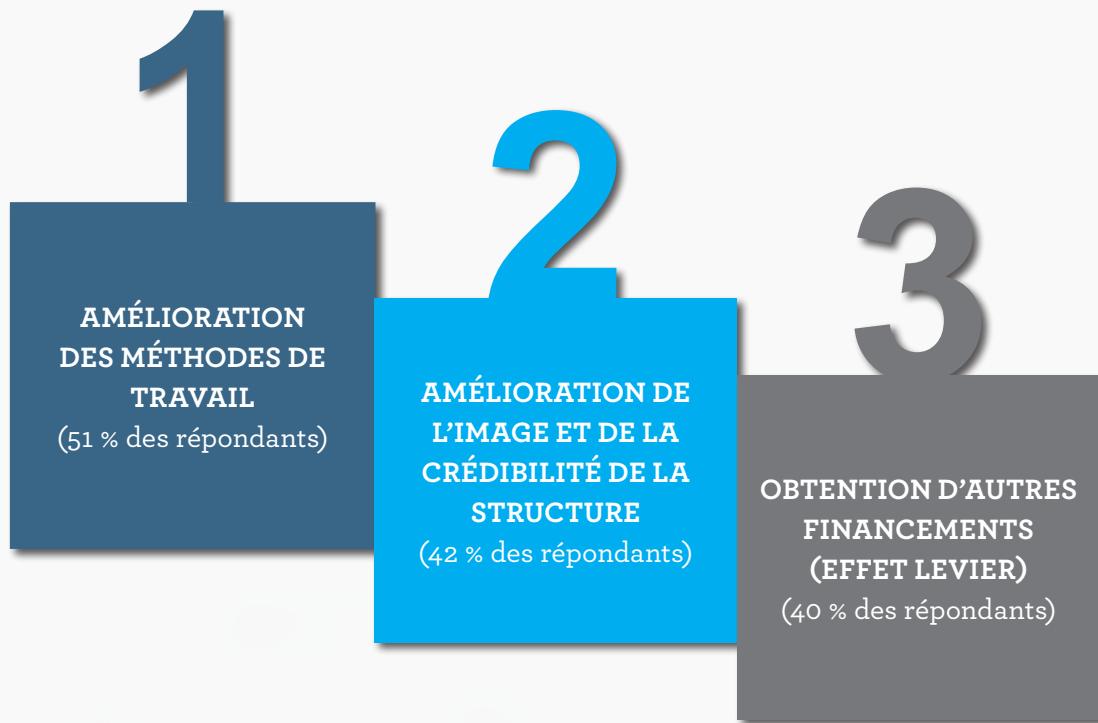
La deuxième motivation la plus fréquemment citée par les répondants, dans 61 % des cas, est la **volonté de réaliser un projet plus important.** De nombreux répondants affirment ainsi attendre des fonds européens qu'ils leur permettent de développer significativement leur projet, tant en termes de ressources humaines que de périmètres d'intervention.

A l'inverse, **seuls 13 % des répondants espèrent que les fonds européens leur permettront de réaliser un projet plus rapidement.** Dans le cadre des entretiens d'approfondissement, les structures sollicitées ont en effet fréquemment souligné les lenteurs induites par les obligations de gestion administrative et financière liées aux fonds européens, pouvant se traduire par une prise de retard dans la réalisation opérationnelle des projets soutenus. Insuffisamment anticipés dans leur ampleur, ces contraintes ont participé à ternir la réputation des FESI auprès du grand public et des bénéficiaires potentiels des fonds européens.

- ✓ Les fonds européens permettent d'améliorer les méthodes de travail et renforcent la crédibilité des structures bénéficiaires

51% des répondants déclarent que le recours aux fonds européens leur a permis d'améliorer leurs méthodes de travail et de développer des compétences en matière de gestion, de suivi et d'évaluation de projets (création et suivi d'indicateurs, généralisation des outils de pilotage, amélioration de la présentation des états financiers). Si elles sont souvent jugées pesantes et chronophages, les obligations de gestion et de suivi des projets sont néanmoins un important levier de professionnalisation des structures soutenues et de leurs salariés/agents.

Par ailleurs, 43% des porteurs de projets affirment également que le recours aux fonds européens leur a permis de gagner en crédibilité et d'améliorer leur image auprès de tiers (clients, partenaires, autres financeurs), facilitant ainsi la rencontre de nouveaux partenaires et de nouveaux modes de financement. Ainsi, dans près de 40% des cas, les porteurs de projets affirment que le recours aux FESI leur a permis de bénéficier d'un effet de levier.



1.2 ... mais une complexité jugée excessive par les porteurs de projets

- ✓ Des obligations administratives et financières pénalisantes

Dans le cadre de la consultation, parmi les principaux freins cités par les répondants figurent la préparation des justificatifs de dépenses (39%), la gestion et le suivi du projet et le renseignement des indicateurs (34 %) ainsi que les exigences du montage de projet (31 %).

Ces obligations sont perçues comme particulièrement pénalisantes car nécessitant un investissement en ressources humaines et en temps significatifs, au détriment de la bonne réalisation opérationnelle des projets. Ainsi, 64% des répondants déclarent consacrer entre 10 et 30% du temps total de leur projet aux obligations administratives. Pour 11% d'entre eux, cette part oscille même entre 30 et 50% du temps total consacré au projet. Ce phénomène est par ailleurs amplifié lorsque les structures bénéficiaires dépendent simultanément de plusieurs organismes intermédiaires (exemple : porteur de projets dépendant de plusieurs GIP académiques) se caractérisant chacun par ses propres procédures, règles d'interprétations des pièces justificatives et offres d'accompagnement des porteurs de projets.

Dans le cadre des entretiens d'approfondissement, il est ressorti que la problématique de l'excessive complexité des règles de gestion était particulièrement marquée pour le FSE. En effet, les structures bénéficiant à la fois du FSE et du FEDER (21% des répondants) soulignent majoritairement que, concernant le FEDER, les demandes de pièces justificatives, bien que conséquentes, restent à la fois cohérentes avec la teneur du projet instruit et raisonnables en termes de charge administrative induite. En revanche, les modalités de recours au FSE sont perçues par les structures bénéficiaires comme particulièrement complexes, déconnectées des réalités du terrain et exagérément consommatrices de temps, exerçant ainsi un effet dissuasif sur les petites structures potentiellement bénéficiaires.

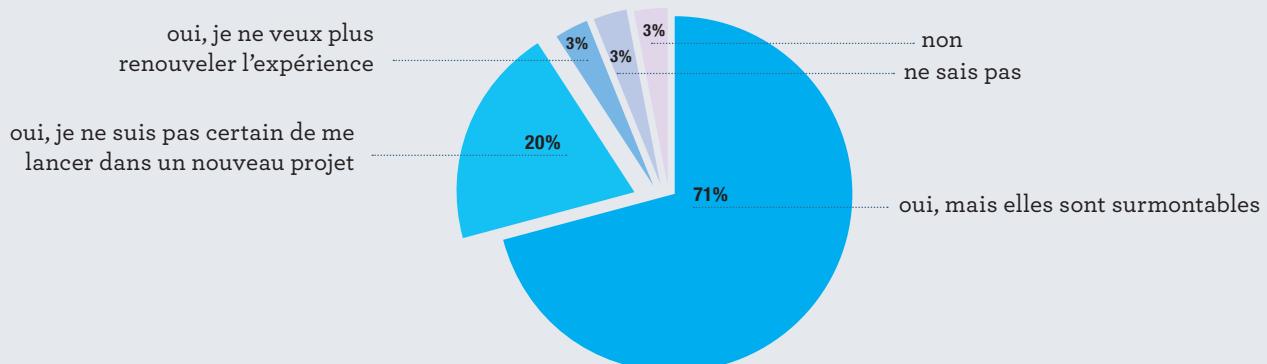
Face à la complexité des règles de gestion, la question de l'accompagnement des porteurs de projet se pose avec une acuité particulière. Concernant l'accompagnement dispensé au niveau régional, les porteurs de projets estiment qu'il pourrait être renforcé mais ont salué à de nombreuses reprises la dynamique positive engagée depuis début 2016 par la Région Île-de-France qui a significativement renforcé ses effectifs dédiés à la gestion des fonds européens et a mis à la disposition des porteurs de projets des interlocuteurs stables et réactifs (mise en place d'un service dédié à leur accompagnement début 2017).

- ✓ Des règles juridiques et financières façonnant un environnement complexe

Les délais de paiement figurent à la première place des freins identifiés par les porteurs de projet (cités par 51 % d'entre eux). En effet, le versement des FESI intervient dans la plupart des cas un à deux ans après l'instruction du dossier concerné : ces délais, largement relayés dans le cadre des entretiens d'approfondissement, limitent l'efficacité de la politique de cohésion européenne. Le problème est particulièrement saillant pour les petites structures qui éprouvent des difficultés à avancer les montants nécessaires au financement de leurs projets. La plupart de ces structures ne semblent pas connaître le mécanisme d'avance qui permettrait d'alléger ces problèmes de trésorerie.

Par ailleurs, l'instabilité des règles de gestion est citée dans 39 % des cas comme un facteur pénalisant les bénéficiaires de FESI. En effet, les porteurs de projets estiment largement que leur sont imposées au moment des contrôles des règles dont ils n'avaient pas connaissance en début de projet. Dès lors, le risque d'un non remboursement des sommes avancées pèse de manière significative sur eux. Cette situation se traduit parfois par un accès plus difficile au crédit bancaire. En effet, les banques, anticipant un risque de non remboursement des sommes avancées au titre des FESI en raison d'une forte probabilité de non-respect par les porteurs de projets de règles de gestion à la fois denses, changeantes et exigeantes, émettent des réticences à accorder des financements, en particulier pour de petites structures. Néanmoins, il convient de souligner que, malgré l'importance des difficultés ainsi décrites, 71% des répondants estiment qu'elles sont surmontables, comme l'atteste le graphique ci-dessous :

LES OBLIGATIONS DE GESTION ET DE SUIVI LIÉES À L'OCTROI DE SUBVENTIONS EUROPÉENNES CONSTITUENT-ELLES UN FREIN ?



2. PRINCIPALES PISTES DE RÉFLEXION ISSUES DE L'EXERCICE DE CONSULTATION

2.1 Simplifier le recours aux FESI

- ✓ Assurer une meilleure lisibilité des règles encadrant les FESI

Les porteurs de projets se sont prononcés en faveur de pistes de réflexion favorisant une meilleure lisibilité des normes régissant le recours aux FESI et des procédures de contrôle associées. Parmi les pistes de réflexion avancées et largement plébiscitées figurent :

- **L'annonce par le service instructeur, dès le début de l'instruction, de l'ensemble des pièces justificatives** qui seront exigées à toutes les étapes du projet afin d'éviter un processus itératif entre les parties prenantes long et mobilisateur;
- **Le renforcement de l'accompagnement de la Région et des organismes intermédiaires** à toutes les étapes du projet (pouvant se traduire, par exemple, par la remise aux porteurs de projets de documents type permettant de s'assurer que les pièces justificatives fournies correspondent aux attentes des services de contrôle, dans leur forme et leur contenu);
- **La systématisation des appels à projets pluriannuels**, permettant de soutenir des projets de moyen et long terme, d'accroître la visibilité des structures bénéficiaires en les sécurisant, et de limiter la fréquence des procédures de montages de dossier. Au sujet des appels d'offre, il est à noter que, dans le cadre des entretiens d'approfondissement, plusieurs structures ont souligné les difficultés qu'elles rencontraient pour se tenir systématiquement informées de l'ouverture de nouveaux appels d'offres, en particulier lorsqu'elles ne disposent pas d'équipe de veille stratégique en interne et qu'elles dépendent simultanément de plusieurs organismes intermédiaires. De nombreux porteurs de projet n'ont visiblement pas connaissance de l'existence d'un **site internet dédiée recensant les appels d'offre liés aux FESI**;
- **L'amélioration de l'articulation entre les normes encadrant les FESI et celles encadrant les aides d'Etat** afin d'éviter aux porteurs de projets des démarches juridiques chronophages et onéreuses via le recours à des cabinets spécialisés.

- ✓ Harmoniser les règles au sein des FESI et améliorer leur articulation avec les autres instruments européens

Malgré l'adoption d'un cadre stratégique commun entre les fonds européens structurels et d'investissement, les porteurs de projet bénéficiant de plusieurs FESI déplorent le fait que les règles de gestion et les procédures diffèrent significativement d'un fonds européen à l'autre. Dans le cadre de la consultation menée, ils se sont fortement prononcés en faveur d'une **harmonisation des règles de gestion au sein des FESI**. Par ailleurs, plusieurs porteurs de projets bénéficiant de programmes d'actions communautaires en complément des FESI (*Erasmus, COSME, FP7/H2020*) ont plaidé en faveur de l'établissement de passerelles administratives entre les différents financements européens.

2.2 Favoriser l'approche par les résultats

- ✓ Adapter le degré de contrôle aux performances de la structure

De nombreux porteurs de projets se sont prononcés en faveur **d'une meilleure valorisation de leur performance et de leurs réalisations, dans une logique de confiance avec les institutions européennes, les autorités de gestions et leurs structures**.

Une labellisation des structures les plus performantes tant en termes de respect des règles de gestion que d'atteinte des objectifs initialement fixés, se traduisant par un allègement des contrôles systématiques, permettrait dans cette logique d'instaurer une relation de confiance avec les acteurs de terrain, d'encourager les réalisations bénéficiant aux territoires et de réduire significativement la charge administrative jugée souvent pénalisante par les bénéficiaires.

D'aucuns soulignent néanmoins le risque qu'une approche exclusivement fondée sur les résultats ferait peser sur les projets innovants. En effet, elle risquerait de survaloriser les projets « peu risqués » atteignant aisément leurs objectifs au détriment de projets aux résultats plus aléatoires. La fixation des objectifs à atteindre au moment de la contractualisation avec la structure bénéficiaire devra donc faire l'objet d'une attention et d'une flexibilité particulière de façon à ne pas pénaliser certains projets en raison de leur dimension fortement innovante.

- ✓ Faire des obligations de « communication » sur l'Union européenne des instruments au service de la valorisation des porteurs de projet

Questionnés sur le sujet, les bénéficiaires franciliens se sont massivement prononcés en faveur d'une stratégie de communication mettant en lumière les résultats des projets soutenus par les fonds européens (nombre d'entreprises créées / nombre de bénéficiaires accompagnés), passant d'une logique de contrainte à une logique d'opportunité favorable aux porteurs de projets. Ainsi, en complément des obligations formelles déjà existantes, les efforts de communication pourraient promouvoir significativement les projets soutenus par les FESI afin de démontrer de manière tangible et audible aux citoyens européens l'efficacité de la politique de cohésion au sein de la Région. Concrètement, des initiatives telles que des mises à l'honneur de bénéficiaires ou de bénéficiaires finaux des financements européens, un système de reconnaissance communiquant sur la bonne utilisation des fonds européens par un bénéficiaire ou des concours pour les projets jugés les plus remarquables pourraient être encouragés et/ou amplifiés sur l'ensemble du territoire européen.

2.3 Encourager l'approche territoriale intégrée

De manière générale, le recours aux organismes intermédiaires est apprécié des porteurs de projets qui estiment que l'échelon territorial rapproché est susceptible de dispenser un accompagnement efficace dans le cadre des FESI.

Plus précisément, les porteurs de projets se sont globalement prononcés en faveur d'un renforcement de l'« approche territoriale intégrée », dite « bottom up » que l'Union européenne a décidé de renforcer dans la dernière programmation et qui s'articule en Île-de-France autour des ITI (Investissement Territorial Intégré) pour les territoires urbains et des programmes LEADER (liaisons entre actions de développement de l'économie rurale) pour les territoires ruraux et péri-urbains.

2.4 Renforcer le soutien à l'innovation sur le territoire francilien

✓ Soutenir l'innovation dans toutes ses composantes, tant économiques que sociales

Parmi les thématiques que les porteurs de projets souhaiteraient voir se développer davantage en Île-de-France dans le cadre du financement offert par les FESI, **l'innovation sociale et économique ont été fréquemment évoquées** avec plusieurs suggestions concrètes :

- Lancement d'un accélérateur régional de startups innovantes dans le domaine du «social business», s'appuyant sur un outil de financement par prêts et des services d'accompagnement sur 3 ans pour les aider à devenir des PME
- Création d'un réseau d'accélérateurs de startups européennes afin de favoriser les échanges croisés de startups de pays de l'UE dans une logique de croissance pan-européenne
- Mise en place d'un prêt d'honneur Essaimage visant à soutenir les salariés désireux de monter leur startup.

✓ Créer un écosystème favorable à l'innovation

Dans le cadre de la programmation 2014-2020, la Commission européenne a souhaité diversifier les instruments financiers au service des porteurs de projets et de l'innovation dans les territoires. Ainsi, aux côtés de la traditionnelle « subvention » se sont développés des instruments tels que les prêts et avances remboursables, la garantie bancaire ou encore les apports en capital visant à répondre au mieux à la diversité des besoins constatés sur le terrain.

Dans le cadre de la consultation, ces instruments ont été jugés utiles par une part non négligeable de porteurs de projet (11 % pour les prêts et avances remboursables, 7 % pour les garanties bancaires, 9 % pour le capital investissement) ; en particulier ceux impliqués dans des dispositifs de soutien aux entreprises / startups innovantes.

Enfin, de l'avis de tous, l'innovation ne peut pleinement s'épanouir dans un environnement normatif trop constraint. L'objectif d'innovation converge donc avec la nécessité, déjà évoquée plus haut, de déployer un effort particulier de simplification du recours aux FESI afin d'envisager un renouveau de la politique de cohésion européenne à horizon post 2020.

3. CONCLUSION

Le retour des porteurs de projets franciliens est sans équivoque : les fonds européens jouent un rôle essentiel pour le développement des territoires. Grâce à ces financements, les forces vives de l'Île-de-France peuvent mener des projets plus ambitieux, plus rapidement pour répondre aux défis que sont l'innovation sociale, le développement économique ou la protection de l'environnement. Malgré tout, de nombreux freins à leur utilisation ont été identifiés et il est important de saisir l'opportunité de la prochaine programmation 2020-2026 pour en lever le plus grand nombre.

Cet exercice de consultation a ainsi permis de réfléchir à de nombreuses pistes d'amélioration, concernant en particulier **l'allégement des procédures et des délais de traitement des dossiers**. Tous les points soulevés dans ce rapport ne relèvent pas des compétences des régions, certains seront soumis à l'attention de l'Etat français ou de la Commission et du Parlement européens.

L'Île-de-France a d'ores et déjà entrepris des changements pour répondre à certains freins identifiés par les porteurs de projets. Le renforcement des équipes de la direction des affaires européennes (de 21 agents en 2015 à 54 en 2017) a visé en particulier les équipes de gestionnaires pour **accélérer le traitement des dossiers**, et permis la création d'une équipe de développeurs dédiée à **l'identification et à l'accompagnement des porteurs de projet en amont du dépôt de leurs dossiers**.

Par exemple, cette équipe organise de manière systématique des ateliers avant le lancement des appels à projets permettant désormais de fournir aux bénéficiaires potentiels **toute l'information dont ils ont besoin en amont de la rédaction de leurs dossiers**. Une équipe de chargés de mission en charge de la supervision et de l'accompagnement des organismes intermédiaires (ITI et GAL) est également en place aujourd'hui. Une application web (Concretiz) a été créée **à l'été 2017** (<http://www.concretiz.europeidfr.fr/home>) pour accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches de demandes de paiement. Enfin, la communication autour des appels à projets est aujourd'hui plus large pour les rendre plus visibles.

Forte de cette expérience, la Région Île-de-France appelle de ses vœux une simplification des procédures et une plus grande flexibilité dans la mise en œuvre à la faveur d'une concentration thématique accrue.

En particulier, la région propose l'introduction d'un principe de labellisation des autorités de gestion à partir de 2020 (voir l'ensemble des propositions de la Région Île-de-France formulées dans le position paper page suivante). En effet, aujourd'hui, un projet cofinancé par les fonds européens peut être contrôlé jusqu'à cinq fois entre le début et la fin de l'opération. Pour réduire la charge de travail induite par ces contrôles multiples, la région propose que les régions ayant satisfait aux obligations européennes et nationales au cours du programme précédent bénéficient de contrôles allégés et n'aient pas à présenter de nouveau dans le détail un descriptif de leur système de gestion et de contrôle déjà validé par le passé. Cette labellisation aurait un effet incitatif sur les régions non bénéficiaires mais qui pourraient – sous réserve d'améliorations notables et d'une validation par les services de la Commission européenne – bénéficier à leur tour de ces contrôles allégés.

Les retours d'expériences des porteurs de projets présentés dans ce rapport ont permis de nourrir le dialogue entre la région Île-de-France, l'Etat français et l'Union européenne afin d'envisager une politique de cohésion ambitieuse, simplifiée et bénéficiant à toutes les régions pour l'après-2020.

ANNEXES

**Annexe 1 : Position de la région
Île-de-France sur l'avenir de la
politique de cohésion post-2020**

« Pour une politique de cohésion plus simple et plus efficace au bénéfice de toutes les régions européennes »

Position de la Région Île-de-France sur l'avenir de la politique de cohésion post-2020

Avec ses 12 millions d'habitants représentant près de 20% de la population française, la région Île-de-France reflète la diversité des enjeux au cœur de la politique de cohésion de l'Union européenne. Région dynamique au cœur de l'économie française (30% du PIB), elle est néanmoins confrontée à des défis économiques, sociaux et environnementaux importants et doit, en particulier, faire face à des fractures territoriales et sociales très marquées.

La Région Île-de-France entend mobiliser pleinement les fonds européens structurels et d'investissement (FESI) dont elle dispose pour relever ces défis. **Sur la période 2014-2020, la région assure la gestion de 540 millions d'euros de fonds** (FSE, FEDER, FEADER). Ces fonds lui permettent de financer des projets franciliens dans des domaines stratégiques tels que le renforcement de la compétitivité, l'accès à la formation et à l'emploi, le développement technologique ou encore la transition énergétique et contribuent à la réduction des disparités économiques, sociales et environnementales au sein des territoires franciliens.

C'est dans ce contexte que la Région Île-de-France a souhaité apporter sa contribution aux réflexions en cours sur l'avenir de la politique de cohésion post-2020. Cette note présente les principales recommandations issues d'un premier travail de réflexion qui sera approfondi dans les mois à venir.

1^{ère} recommandation : préserver une politique de cohésion ambitieuse, au profit de toutes les régions européennes

Dans un contexte politique marqué par la montée de l'euroscepticisme en Europe et le choc causé par le « Brexit », la région Île-de-France considère la politique de cohésion européenne comme un instrument privilégié au service du rapprochement de l'Union européenne et des citoyens européens. Du fait de son importance stratégique pour le développement des territoires et de son niveau d'intervention au plus près des populations, la politique de cohésion est en mesure de jouer un rôle décisif en matière de diffusion d'une image positive de l'Europe et du renforcement de la cohésion économique, sociale et environnementale. Ainsi, la région Île-de-France considère l'avenir de la politique de cohésion européenne comme un enjeu absolument décisif pour la vitalité et la pérennité tant des territoires franciliens que du projet européen.

De ce fait, la région Île-de-France considère que la politique de cohésion post-2020 devra continuer à jouer un rôle essentiel **au bénéfice de toutes les régions**, mêmes les plus avancées. En effet, si un effort particulier doit être légitimement déployé en faveur des régions « moins développées » ou « en transition », dans une logique de rattrapage et de réduction des disparités économiques, sociales et territoriales à l'échelle de l'Union européenne, les fonds européens structurels et d'investissement ne sauraient exclure de leur périmètre ni de leurs priorités le soutien aux régions les plus avancées. Ces dernières, cruciales pour le dynamisme du tissu économique et social européen et les effets d'entraînement qu'elles permettent d'insuffler en faveur d'une croissance économique, inclusive et durable, sont tout aussi exposées que les régions les moins avancées à la montée de l'euroscepticisme.

De plus, la politique de cohésion doit prendre en compte le fait qu'une région revêt en son sein différentes réalités. D'importants déséquilibres infrarégionaux existent au sein des régions les plus avancées. Région la plus riche de France, l'Île-de-France est également celle abritant le département le plus touché par la pauvreté (la Seine Saint-Denis). Première région de France en termes de création d'entreprises, elle souffre aussi d'un taux de chômage des jeunes supérieur à la moyenne européenne. En accord avec son objectif de convergence, la politique de cohésion doit également contribuer à résoudre de telles disparités infrarégionales. Il est donc essentiel de **préserver ses deux piliers que sont le FEDER et le FSE**.

Compte-tenu de ces éléments, la région Île-de-France est favorable à ce qu'une réflexion sur les critères de calcul des enveloppes de fonds structurels soit engagée. L'intégration d'indicateurs complémentaires au critère du PIB paraît indispensable pour permettre une identification plus fine des problématiques et faiblesses d'un territoire. A ce titre, le taux de chômage régional (et en particulier le taux de chômage des jeunes) est un critère particulièrement révélateur des difficultés socio-économiques auxquelles sont confrontées les populations dans de nombreux territoires européens.

2^{ème} recommandation : simplifier la gestion des fonds structurels, favoriser la concentration thématique et rendre plus flexibles la mise en œuvre des programmes opérationnels régionaux

La mise en œuvre du programme opérationnel régional requiert **un investissement en ressources humaines, financières et matérielles considérable**, tant au niveau de l'autorité de gestion (la Région) qu'au niveau des bénéficiaires (les porteurs de projet).

Beaucoup de porteurs de projet en redoutent la complexité administrative, à tel point que certains se détournent de ces financements.

Le pilotage par la performance (suivi des réalisations et cadre de performance) est incontestable sur le principe, mais doit être considérablement amélioré dans sa mise en œuvre.

La performance est jugée - en particulier pour le FSE - à l'aune d'une batterie de données qui génère **une charge administrative disproportionnée** et s'avère parfois en contradiction avec les réalités du terrain.

Illustration : pour les actions d'accompagnement des publics les plus fragiles (décrocheurs scolaires, femmes battues, migrants, personnes sous-main de justice...), la réglementation européenne exige le recueil de données individuelles très détaillées sur les bénéficiaires des projets soutenus. Or, la Région pourrait être jugée non performante parce qu'elle aura échoué à recueillir ces données alors même que le recueil de ces informations pose des difficultés de principe (ex : l'adresse du domicile des migrants !). Les projets ont bien été menés mais le défaut de recueil de ces informations pourrait conduire la Commission européenne à considérer que les objectifs du cadre de performance ne sont pas atteints et refuser par conséquent le remboursement des fonds engagés. Certains porteurs de projets renoncent même à demander un financement européen, arguant que les obligations de collecte de données font fuir le public visé (ex : des femmes battues qui refusent de donner leur identité).

Par ailleurs, les temps de traitement administratif font que la performance, examinée au 31 décembre 2018, reflètera la réalité à mars /avril 2018. Il faut donc avoir atteint les objectifs de performance neuf mois avant la date à laquelle cette performance sera évaluée.

Le suivi de la réalisation des projets et son articulation avec le cadre de performance est la principale difficulté rencontrée par les autorités de gestion et par les bénéficiaires. C'est sur cette question qu'il convient de faire porter l'essentiel de l'effort de simplification.

Tant du point de vue des porteurs de projet que du point de vue de l'autorité de gestion, il est essentiel de simplifier les conditions de mise en œuvre des fonds européens. Il en va de la crédibilité de cette politique et de son acceptation par les citoyens.

Il convient aussi d'introduire plus de **flexibilité** dans la mise en œuvre du programme opérationnel régional.

La Région Île-de-France comprend parfaitement le souhait de la Commission européenne d'inscrire la politique de cohésion dans la durée et de lui assigner des objectifs de nature à agir durablement sur la résorption des disparités sociales ou sur la compétitivité de l'économie européenne. Pour autant, la Région Île-de-France considère aussi que le programme opérationnel régional doit être suffisamment flexible pour **permettre des ajustements en cours de mise en œuvre afin de tenir compte de nouvelles priorités régionales**, à la suite d'une élection par exemple. Ces procédures de révision existent, mais l'expérience prouve qu'elles sont très longues à aboutir, en particulier lorsqu'elles impliquent une modification des indicateurs du cadre de performance.

Illustration: la thématique « numérique » fait partie des priorités identifiées dans le cadre du programme opérationnel régional Île-de-France. Lorsqu'en 2016 le nouvel exécutif régional a demandé à pouvoir modifier le programme opérationnel régional pour pouvoir mobiliser du FEDER pour équiper les zones du territoire non pourvues en très haut débit (THD), la réponse de la Commission a été que cela s'avèrerait complexe et prendrait beaucoup de temps. On peut pourtant légitimement s'interroger sur le bien-fondé d'un programme opérationnel régional qui autorise le soutien au développement d'applications numériques mais n'autorise pas le financement du THD. Devant les nombreuses réticences quant à une modification du programme en faveur du THD, la Région Île-de-France a fait le choix de demander une modification pour pouvoir financer le déploiement du WiFi dans les lycées franciliens. Cette modification, bien qu'en théorie plus simple à opérer, n'est toujours pas formellement adoptée après près d'un an de discussions, même si un accord de principe nous a été donné récemment.

Pour introduire davantage de flexibilité sans que celle-ci ne se transforme en instabilité ingérable pour la Commission européenne, l'une des solutions consisterait à lier cette flexibilité à une réduction du nombre de thématiques couvertes par les programmes opérationnels régionaux. Cette **concentration thématique**, déjà initiée sur le programme 2014-2020, doit être poursuivie et amplifiée sur le prochain exercice. Le programme opérationnel régional d'Île-de-France couvre aujourd'hui 10 axes prioritaires, allant de l'aménagement durable aux applications TIC, en passant par l'éducation, l'inclusion sociale, la transition énergétique, la compétitivité des entreprises ou la diminution des vulnérabilités du bassin hydrographiques de la Seine. Cette multiplicité de thématiques – et donc d'objectifs à atteindre et à contrôler – complique sensiblement la tâche de tous les acteurs de cette politique de cohésion. Il serait à tous égards plus simple d'en réduire le nombre, de ne se concentrer par exemple que sur l'éducation et la formation, l'innovation et la transition énergétique, et de donner aux autorités de gestion davantage de latitude au sein de ces priorités thématiques pour réaffecter en cours de programme les fonds européens dont elles disposent.

Plus de souplesse est également prônée pour permettre des ajustements sur les modes d'allocation des fonds européens à l'intérieur d'une même thématique prioritaire (part de subventions, de marchés, d'outils d'ingénierie financière).

3^{ème} recommandation : introduire le principe d'une labellisation des Régions ayant fait la preuve de leur capacité à respecter la réglementation européenne lors de la précédente période de programmation

Pour être désignée autorité de gestion, la Région Île-de-France a dû (comme les autres régions européennes) établir un document de plusieurs centaines de pages présentant dans le détail le processus de gestion des fonds européens mis en œuvre au sein de la région et des organismes intermédiaires auxquels elle a délégué une partie de son enveloppe.

La Région Île-de-France et les bénéficiaires des fonds qu'elle gère auront par ailleurs à répondre à de nombreuses sollicitations au titre des contrôles effectués par différentes entités et destinés à s'assurer de la bonne utilisation des financements, dans le respect des règles européennes et nationales. Aujourd'hui, un projet cofinancé par les fonds européens peut être contrôlé jusqu'à cinq fois entre le début et la fin de l'opération. Les autorités de contrôles sont nombreuses : contrôle interne, direction de l'audit de la Région, autorité d'audit française (CICC), Cour des comptes européenne, DG Emploi ou DG Regio.

Pour réduire la charge de travail induite par ces contrôles multiples, la région Île-de-France propose que soit introduit un **principe de labellisation** des régions ayant satisfait aux obligations européennes et nationales au cours du programme précédent. Les régions ainsi labellisées bénéficieraient de contrôles allégés et n'auraient pas à présenter de nouveau dans le détail un descriptif de leur système de gestion et de contrôle déjà validé par le passé. Cette labellisation aurait un **effet incitatif** sur les régions non bénéficiaires mais qui pourraient – sous réserve d'améliorations notables et d'une validation par les services de la Commission européenne – bénéficier à leur tour de ces contrôles allégés. Cet allègement des contrôles ne signifierait bien sûr pas leur disparition et toute défaillance constatée pourrait entraîner le retrait du label.

CONCLUSION :

En résumé, la Région Île-de-France :

- est favorable à la préservation de la politique de cohésion (FEDER, FSE) au bénéfice de toutes les Régions ;
- appelle de ses voeux une simplification des procédures et une plus grande flexibilité dans la mise en œuvre à la faveur d'une concentration thématique accrue ;
- propose d'introduire un principe de labellisation pour récompenser par un allègement des contrôles les Régions qui ont su mettre en œuvre des processus robustes et fiables au cours de la précédente programmation.

Annexe 2 :

Questionnaire « Consultation sur l'avenir des fonds européens »

*Le questionnaire a été réalisé
et conduit avec EY*



Questionnaire « Consultation sur l'avenir des fonds européens »

Donnez votre avis sur le fond !

1. Quel est le profil de votre structure ?

- Association
- Collectivités territoriales
- Chambre consulaire
- Bailleur social,
- Pole de compétitivité,
- Etablissement d'enseignement supérieur
- Etat et services déconcentrés de l'Etat
- Autres préciser

2. Quel est le nom votre structure ?

- Nom : (zone de texte libre)

3. Quelle est la taille de votre structure ? (Choisir une valeur)

- Moins de 10 salariés
- De 10 à 49 salariés
- De 50 à 249 salariés
- Plus de 250 salariés

4. Bénéficiez-vous des financements européens ?

- Oui
- Non

5. Si oui, précisez lesquels ?

- FSE
- FEDER
- FEADER

6. En complément avez-vous bénéficié de programmes d'action communautaire ?

 - FP7 /H2020
 - Life+
 - COSME
 - Connecting Europe Facilities
 - 1er pilier de la PAC
 - Europe Créative
 - Erasmus
 - FAMI
 - Santé
 - Aucun
 - Autres : préciser
7. En moyenne, que représentent les financements européens dans le budget annuel de votre structure?

 - Moins de 5%
 - Entre 5 et 30%
 - Entre 10 et 20%
 - Entre 20 et 30%
 - Plus de 30%
 - Ne sais pas / ne se prononce pas
8. Avez-vous bénéficié d'un soutien des FESI (FSE, FEDER, FEADER) au cours de la programmation 2007-2013 ?

 - Oui
 - Non
 - Ne sais pas / ne se prononce pas
9. Quelles sont les principales motivations qui vous ont conduit à solliciter des financements FEDER/FSE ou FEADER ?

Réponse à choix multiples + « Autres » (prévoir zone de texte libre)

- Volonté de réaliser un projet plus rapidement
- Volonté de réaliser un projet plus important
- Participation aux dépenses courantes de ma structure

- Accélération du développement de ma structure
- Devenir un acteur reconnu au niveau européen
- Participer au développement économique et social de mon territoire
- Ne sais pas / ne se prononce pas
- Autres :

10. Considérez-vous que les financements européens ont généré les impacts suivants ?

Prévoir réponse à choix multiples avec plusieurs réponses possibles

- Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets)
- Obtention d'autres financements (effet de levier)
- Amélioration du positionnement concurrentiel / de la compétitivité des porteurs de projet,
- Amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs),
- Amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés,
- Garantir la pérennité de la structure,
- Ne sais pas / ne se prononce pas.
- Autres (zone de texte libre)

11. Les obligations de gestion et de suivi liées à l'octroi de subventions européennes constituent-elles un frein ?

- Non
- Oui, mais elles sont surmontables
- Oui, et en tant que porteur de projet, je ne suis pas certain de me lancer dans un nouveau projet
- Oui, et en tant que porteur de projet, je ne veux plus renouveler l'expérience

12. Si oui, quels aspects de gestion et de suivi liés à l'octroi de subventions européennes vous semblent le plus contraignant ? (classez les propositions de 1 à 3)

- Les exigences du montage du projet
- Des critères d'éligibilité trop stricts
- La gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs
- Les délais de paiement
- La préparation des justificatifs de dépenses
- Les procédures de contrôle

- Les faibles possibilités de modification du projet
- La disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens
- L'instabilité des règles de gestion
- La conformité à la législation sur les aides d'Etat

13. Sur le temps total consacré au projet, à combien estimez-vous le temps consacré par votre structure à la gestion administrative et financière?

- < de 10% du temps
- De 10 à 30% du temps
- De 30 à 50% du temps
- De 50 à 80% du temps
- > 80%

14. Avez-vous été accompagnés par la Région pour surmonter les difficultés rencontrées ?

- Oui,
- Non,
- Non, mais par d'autres acteurs
- Si par d'autres acteurs, précisez (zone de texte libre).

15. Selon vous, sur quelles thématiques le concours des fonds européens est le plus pertinent, en vue d'améliorer le développement du territoire (Choisir les cinq plus pertinentes de 1 – la plus pertinente à 5 – la moins pertinente)

- Recherche, développement technologique, innovation
- Technologies de l'information et de la communication (accès et utilisation)
- Compétitivité des PME
- Transition énergétique
- Adaptation au changement climatique et gestion des risques
- Environnement et durabilité de la ressource
- Transport durable
- Mobilité du travail (espace de co-working, télétravail)
- Inclusion sociale
- Education et formation tout au long de la vie
- Autres (préciser : zone de texte libre)

16. Au cours de la période 2014-2020, de nouvelles modalités de financement (autres que la subvention) ont été introduites. Les connaissez-vous ?

- OUI
- NON

17. Si oui, quels instruments financiers jugez-vous les plus utiles au regard de vos besoins ?

- Subventions,
- Prêts et avances remboursables,
- Garanties bancaires,
- Capital investissement (apports en fonds propres et quasi fonds propres)

18. Selon vous, quelles devraient être les priorités de simplification? Classez-les par ordre

- Montage de projet et dossier de demande
- Gestion financière et justification des dépenses
- Suivi des réalisations et des résultats du projet
- Contrôles
- Dématérialisation des pièces
- Recours aux instruments financiers
- Articulation des compétences des différentes autorités de gestion.
- Autres : préciser (zone de texte libre)

19. Globalement, êtes-vous satisfait d'avoir mené ou de mener un projet financé par des fonds européens ?

- Très satisfait
- Satisfait
- Pas satisfait
- Pas du tout satisfait
- Ne se prononce pas

20. Recommanderiez-vous à d'autres structures de s'engager dans ce type de projets ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas
- Précisez (zone de texte libre)

21. A plus long terme, diriez-vous que la mobilisation des fonds européens contribue à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcé ?

- Oui certainement
- Oui un peu
- Non
- Non au contraire
- Ne sais pas

Partie « Consultation »

Consultation 1 : Accessibilité et lisibilité des fonds

Instrument privilégié au service de la compétitivité et du développement économique, social et environnemental des régions, la politique de cohésion européenne est cependant parfois perçue comme trop complexe. Les règles de gestion et les procédures de contrôle sont souvent citées comme un facteur nuisant à l'efficacité des financements européens, limitant leur pleine appropriation par les porteurs de projets et dissuadant certains acteurs d'y avoir recours.

Pour la première fois, un cadre stratégique commun pour les fonds européens structurels et d'investissement (FEDER, FSE, FEADER) a été adopté pour la programmation 2014-2020. Ces trois fonds sont néanmoins encore régis par des règles de gestion et des systèmes d'information différents en fonction des sources de financement.

Enfin, la mise en œuvre des fonds européens a donné lieu à des retards et des difficultés de contrôle qui ont pu faire peser sur les porteurs de projets un risque d'insécurité juridique. L'articulation entre les fonds européens et les aides d'Etat est à ce titre problématique : la Cour des Comptes de l'UE a relevé que près de 20% des projets relevant de la politique de cohésion étaient affectés par des erreurs en matière d'aides d'État.

Face à cette situation, selon vous, quelles pistes de réflexion et de réforme faudrait-il privilégier ? :

- Quelles initiatives seraient pertinentes pour réduire les obligations administratives incombant aux porteurs de projets (dématérialisation, simplification du montage de projets, des règles de suivi et de contrôles des dépenses, généralisation de l'approche par les coûts forfaitaires, etc.) ?

- L'accompagnement des porteurs de projets par des structures compétentes doit-il être renforcé ? De quelle façon, sur quels sujets ?
- Quels sont les priorités et les besoins en matière d'homogénéisation des règles et procédures (entre les différents fonds européens, entre les FESI, en lien avec H2020, Life +, Erasmus +, etc.)

Consultation 2 : Efficacité et impact des fonds européens

La politique de cohésion européenne intervient au plus près des citoyens et revêt une importance stratégique pour le développement des territoires (en France, 27 milliards d'euros ont été alloués aux régions pour la période 2014-2020). La Commission européenne souhaite renforcer l'efficacité des fonds alloués aux régions et mieux faire connaître son action pour diffuser une image positive de l'action européenne.

C'est notamment pour répondre à ces exigences qu'une « approche par les résultats » a été introduite dans la programmation 2014-2020. Visant à responsabiliser davantage les autorités de gestion sur l'impact réel des projets qu'elles financent, cette approche repose sur une logique de contrôle qui s'impose actuellement de manière uniforme à toutes les régions d'Europe.

Dans ce contexte, nous vous invitons à réfléchir aux pistes de réformes qui permettraient de renforcer l'efficacité de la politique de cohésion européenne et l'adhésion des citoyens à l'UE dans un contexte marqué par une montée de l'euroscepticisme.

- Comment renforcer l'efficacité des FESI ?
 - En améliorant leur complémentarité avec les autres instruments de développement territorial au niveau régional, national et européen (Fonds européen d'investissement stratégique, Horizon 2020, LIFE +, Erasmus +, CIP etc)?
 - En responsabilisant davantage les Autorités de gestion ? (approche par les « résultats »; approche par les « risques », flexibilité dans la mise en œuvre des programmes opérationnels) ?
- Comment mieux mettre en valeur l'action des FESI en faveur du développement de notre territoire ?
 - En améliorant la visibilité des projets financés par l'UE auprès des citoyens ?
 - En renforçant leur capacité à réagir rapidement à de nouveaux défis ?

Consultation 3 : Les innovations en Île-de-France

Au cours de la programmation 2014-2020, la Région Ile-de-France assure la gestion de 540 millions de fonds européens structurels et d'investissement (FESI), au titre du Fonds social européen (297 millions), du FEDER (185 millions) et du FEADER (58 millions).

Pour être au plus proche des citoyens et soutenir au mieux les innovations économiques, sociales et environnementales au sein des territoires, l'Union européenne (UE) a souhaité que la gestion des FESI soit confiée aux Etats membres et/ou aux collectivités territoriales.

Ainsi, en France, depuis la loi MAPAM de 2014, les régions sont devenues « autorités de gestion » des fonds européens pour la période 2014-2020.

Pour renforcer cette exigence de proximité, l'UE a récemment adopté une « approche territoriale intégrée ». Il s'agit d'une approche multidimensionnelle, conçue sur mesure en fonction des spécificités territoriales, et s'appuyant sur des outils tels que l'Investissement territorial Intégré (ITI) pour les territoires urbains et la démarche « LEADER » pour les territoires ruraux et péri-urbains. Pour répondre aux besoins des acteurs locaux, l'Union européenne a également encouragé la diversification des instruments financiers mobilisables dans le cadre des FESI (subventions, capital investissement etc)

En Ile-de-France, ces initiatives doivent permettre d'œuvrer, au plus près des territoires, à l'émergence de sujets innovants favorables à une croissance intelligente, durable et inclusive.

- L'approche territoriale intégrée (urbaine/rurale) promue par l'Union européenne vous semble-t-elle pertinente ?
- Quels sujets d'innovation vous semblent décisifs pour le territoire francilien (ingénierie financière, économie sociale et solidaire, économie collaborative, développement des usages numériques, smart cities, lutte contre l'exclusion, insertion des jeunes, innovations sociales etc.)? Sont-ils suffisamment soutenus ?
- Comment pourrait-on améliorer la prise en compte des nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux spécifiques à la Région Ile-de-France ?

Annexe 3 :

Tableaux récapitulatifs des résultats du questionnaire

Ce document a été réalisé avec EY



Question 1 : Quel est le profil de votre structure ?				
Résultats	Précisions			
Association	53 %	Autres	GIP	
Collectivités territoriales	20 %		PME	
Chambre consulaire	1 %		Société	
Bailleur social	3 %		Cluster assimilé Pôle ?	
Pôle compétitivité	6 %		Etablissement public de santé	
Etablissement d'enseignement supérieur	1 %		EPIC	
Etat et services déconcentrés de l'Etat	0 %		Startup	
Autre	3 %		Investisseur VC	
			Coopérative	
			Conseil départemental de Seine-et-Marne	
Nombre total de répondants		Collect. Territ.	Département de la Seine-Saint-Denis	
70			Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France	
			Saint-Quentin-en-Yvelines communauté	
			Communauté d'agglomération Grand Paris Sud-Essonne Sénart	
			Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine	
			Mairie de Villepinte	
			EPT Grand Orly Seine Bièvre	
			Mairie de Montfermeil	
			Est ensemble	
			Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise	
			Etablissement public territorial «Paris Terres d'Envol»	
			Grand Paris Sud Est Avenir	
			Communauté urbaine	

Question 3 : Quelle est la taille de votre structure ?		
Résultats		
Moins de 10 salariés		19 %
de 10 à 49 salariés		41 %
de 50 à 249 salariés		10 %
Plus de 250 salariés		27 %

Question 4 : Bénéficiez-vous de financements européens ?	
Résultats	
Oui	91 %
Non	6 %
-	3 %

Question 5 : Si oui, lequel ?	
Résultats	
FEDER	26 %
FSE	41 %
FEADER	3 %
FSE, FEDER, FEADER	1 %
FSE, FEDER	21 %
-	6 %
FEDER, FEADER	1 %

Question 6 : En complément, avez-vous bénéficié de programmes d'action communautaire ?

Résultats		Précisions	
COSME	1 %	COSME	7 %
Erasmus ; FAMI	1 %	ERASMUS	10 %
FAMI	1 %	FAMI	3 %
FP7 / Horizon 2020, COSME	4 %	FP7 / Horizon 2020	7 %
Erasmus	7 %	Europe Aid	1 %
COSME ; EuropeAid ; on	1 %	FEI	1 %
FP7 / Horizon 2020	1 %		
FP7 / Horizon 2020, Erasmus	1 %		
FEI ; on	1 %		
Aucun	56 %		
0	21 %		

Nombre total de répondants

70

Question 7 : En moyenne, que représentent les financements européens dans le budget annuel de votre structure ?

Résultats	
Moins de 5 %	33 %
Entre 5 et 10 %	20 %
Entre 10 et 20 %	13 %
Entre 20 et 30 %	9 %
Plus de 30 %	11 %
Ne sais pas / Ne se prononce pas	10 %
0	4 %

Question 8 : Avez-vous bénéficié d'un soutien des FESI (FSE, FEDER, FEADER) au cours de la programmation 2007-2013 ?

Résultats	
Oui	59 %
Non	30 %
Ne sais / Ne se prononce pas	9 %
0	3 %

Question 9 : Quelles sont les principales motivations qui vous ont conduit à solliciter des financements FEDER/FSE ou FEADER ?

Résultats	
Accélération au développement de ma structure	29 %
Devenir un acteur reconnu au niveau européen	24 %
Participer au développement économique et social de mon territoire	66 %
Volonté de réaliser un projet plus important (ressources humaines, périmètre d'intervention)	61 %
Volonté de réaliser un projet plus rapidement	13 %
Ne sais pas / Ne se prononce pas	3 %
Participation aux dépenses courantes de ma structure	24 %
Autres (à reporter)	0 %

Question 10 : Considérez-vous que les financements européens ont généré les impacts suivants ?

Résultats	
Amélioration des méthodes de travail et des compétences	51 %
Obtention d'autres financements (effet de levier)	40 %
Amélioration du positionnement concurrentiel/de la compétitivité des porteurs de projet	10 %
Amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès des tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs)	43 %
Amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés	37 %
Garantir la pérennité de la structure	27 %
Ne sais pas / Ne se prononce pas	10 %
0	1 %

Question 11 : Les obligations de gestion et de suivi liées à l'octroi de subventions européennes constituent-elles un frein ?

Résultats	
Non	3 %
Oui, mais elles sont surmontables	71 %
Oui, et en tant que porteur de projet, je ne suis pas certain de me lancer dans un nouveau projet	20 %
Oui, et en tant que porteur de projet, je ne veux pas renouveler l'expérience	3 %
0	3 %

Question 12 : Si oui, quels aspects de gestion et de suivi liés à l'octroi de subventions européennes vous semblent le plus contraignant (3 réponses) ?

Résultats	
Les exigences du montage du projet	31 %
Des critères d'éligibilité trop stricts	19 %
La gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs	34 %
Le délai de paiement	51 %
La préparation des justificatifs de dépenses	39 %
Les procédures de contrôle	23 %
Les faibles possibilités de modification du projet	0 %
La disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens	26 %
L'instabilité des règles en gestion	39 %
La conformité à la législation sur les aides d'Etat	14 %

Question 13 : Sur le temps total consacré au projet, à combien estimatez-vous le temps consacré par votre structure à la gestion administrative et financière ?

Résultats	Précisions
Moins de 10 % du temps	14 % GAL Seine Aval Saint-Quentin-en-Yvelines Communauté d'agglomération Communauté d'agglomération Grand Paris Sud - Seine Essonne
0	4 % Etablissement public territorial «Paris Terre d'Envol»

Nombre total de répondants	70
----------------------------	----

Question 14 : Avez-vous été accompagnés par la Région pour surmonter les difficultés rencontrées ?

Résultats	Précisions
Oui	50 % Les responsables des fonds FSE au niveau des ITI (Plaine commune, Paris)
Non	30 % Prestataire Welcome europe
Non, mais par d'autres acteurs	16 % Cabinet de conseil en montage de dossiers pour des financements publiques
0	4 % Gestionnaire PLIE Safer IDF Par le Conseil départemental des Yvelines avec beaucoup d'efficacité Communauté d'agglomération Est ensemble Cabinet de conseil spécialisé (Ini'tiale) ITI 12 Consultant L'équipe ITI de la Ville de Paris Les GIP des académies d'IDF (car c'est auprès d'eux que nous déposons les projets) Ensemble DIRECCTE EPTP Paris Terre d'Envol dans le cadre de l'ITI EPT Charge par la direcct Idf GIP Par la cellule ITI d'Est Ensemble La Région, mais les débuts très difficiles (interlocuteurs débordés qui ne répondaient que très rarement). La situation s'est ensuite nettement améliorée
Nombre total de répondants	70

Question 15 : Selon vous, sur quelles thématiques le concours des fonds européens est le plus pertinent en vue d'améliorer le développement du territoire (5 réponses) ?

Résultats	
Recherche, développement technologique, innovation	54 %
Technologies de l'information et de la communication (accès et utilisation)	28 %
Compétitivité des PME	42 %
Transition énergétique	48 %
Adaptation au changement climatique et gestion des risques	22 %
Environnement et durabilité de la ressource	25 %
Transport durable	17 %
Mobilité du travail (espace de co-working, télétravail)	20 %
Inclusion sociale	70 %
Education et formation tout au long de la vie	52 %
0	1 %

Question 16 : Au cours de la période 2014-2020, de nouvelles modalités de financement (autres que la subvention) ont été introduites ?

Les connaissez-vous ?

Résultats	
Oui	24 %
Non	71 %
-	4 %

Question 17 : Si oui, quels instruments financiers jugez-vous les plus utiles au regard de vos besoins ?

Résultats	
Subventions	51 %
Prêts et avances remboursables	11 %
Garanties bancaires	7 %
Capital investissement (apports en fonds propres et quasi fonds propres)	9 %
FSE, FEDER	21%
-	46 %

Question 18 : Selon vous, quelles devraient être les priorités de simplification ?

Résultats

Montage de projet et dossier de demande	54 %
Gestion financière et justification des dépenses	79 %
Suivi des réalisations et des résultats du projet	43 %
Contrôles	39 %
Dématérialisation des pièces	10 %
Recours aux instruments financiers	13 %
Articulation des compétences des différentes autorités de gestion	19 %
Autres : préciser	0 %

Question 19 : Globalement, êtes-vous satisfait d'avoir mener un projet financé par des fonds européens ?	
Résultats	
Très satisfait	23 %
Satisfait	57 %
Pas satisfait	6 %
Pas du tout satisfait	3 %
Ne se prononce pas	9 %
-	3 %

Question 20 : Recommanderiez-vous à d'autres structures de s'engager dans ce type de projet ?	
Résultats	
Oui	60 %
Non	13 %
Ne sais pas	23 %
-	3 %

Question 21 : A plus long terme, diriez-vous que la mobilisation des fonds européens contribuent à la diffusion d'un culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcé ?	
Résultats	
Oui, certainement	34 %
Oui, un peu	30 %
Non	23 %
Non, au contraire	6 %
Ne sais pas	3 %
-	4 %

Nombre total de répondants	70
----------------------------	----

Annexe 4 :

Fiches de présentation des
porteurs de projets ayant
répondu au questionnaire

► UTILISATION DU FEDER

► *Pas de fonds lors du cycle 07-13*

- ASSOCIATION DE MOINS DE 10 SALARIÉS
- Fonds : 10-20% du budget annuel
- 30 à 50% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Permettre une accélération du développement de la structure.

Impact du financement : Ne se prononce pas sur l'impact des fonds perçus.

- Les fonds européens sont pertinents pour accroître la compétitivité des PME.

➲ Retours d'expérience

Les difficultés de gestion constituent un frein mais qui n'est pas insurmontable.

- Les délais de paiement, l'instabilité des règles de gestion et la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs sont les aspects les plus contraignants.
- A bénéficié d'un soutien de la région Ile-de-France pour surmonter les difficultés rencontrées.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement l'association se dit satisfaite mais ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projets.

- La gestion financière et la justification des dépenses, contrôles et suivi des réalisations et des résultats du projet sont les priorités de simplification pour l'association.
- À plus long terme, l'association considère que la mobilisation des fonds européens contribue « un peu » à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcé.

► BÉNÉFICIE DU FSE ET EN COMPLÉMENT DU FAMI ET D'ERASMUS

► Pas de fonds sur le cycle 07-13

ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS.

Fonds : plus de 30% du budget annuel

10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation des fonds :

- Participer au développement économique et social de mon territoire.

Impact du financement : obtention d'autres financements, amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et garantie de la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour l'inclusion sociale, la R&D, l'innovation, l'éducation et la formation tout au long de la vie.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi constituent des difficultés mais surmontables.

- Les délais de paiement, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens et l'instabilité des règles de gestion sont les aspects les plus contraignants.
- Le porteur a été accompagné par la Région ainsi que par la Ville de Paris et les responsables des fonds FSE au niveau de l'ITI Plaine Commune.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement l'association se dit satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projets.

- L'association note toutefois qu'elle recommande de participer à de tels projets à condition d'avoir une assise financière significative (pour faire face aux délais de paiements), et des équipes techniques en capacité de répondre aux différentes exigences en terme de suivi.
- Le suivi des réalisations et des résultats du projet, la gestion financière et justification des dépenses et l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour l'association.
- Aspects les plus contraignants : les délais de paiement, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens et l'instabilité des règles de gestion
- A plus long terme, l'association considère que la mobilisation des fonds européens contribue « un peu » à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE ET EN COMPLÉMENT DU FAMI

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Fonds : 10-20% du budget annuel
- 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important (ressources humaines, périmètre d'intervention), participation aux dépenses courantes de ma structure et participation au développement économique et social de mon territoire

Impact du financement : obtention d'autres financements.

- Les fonds sont pertinents pour l'inclusion sociale.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et le porteur ne veut pas renouveler l'expérience.

- Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et le porteur ne veut pas renouveler l'expérience.
- Les délais de paiement, l'instabilité des règles de gestion et des critères d'éligibilité trop stricts sont les aspects les plus contraignants.
- Le porteur n'a pas été accompagné par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- L'association a par ailleurs utilisé des subventions qu'elle estime plus appropriées.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement l'association n'est pas du tout satisfaite et ne recommanderait pas de s'engager dans ce type de projets.

- Les contrôles, la gestion financière et la justification des dépenses et le montage de projet et dossier de demande sont les priorités de simplification pour l'association.
- Aspects les plus contraignants : les délais de paiement, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens et l'instabilité des règles de gestion
- A plus long terme, l'association considère que la mobilisation des fonds européens ne contribue pas à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► N'A PAS BÉNÉFICIÉ DE FONDS EUROPÉENS

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- GIP DE 10 À 49 SALARIÉS
- Financements européens : moins de 5% du budget annuel
- 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important et participation aux dépenses courants de la structure.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés

- Les fonds sont pertinents pour l'inclusion sociale.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et le porteur n'est pas certain de renouveler l'expérience.

- La préparation des justificatifs de dépenses, les procédures de contrôle, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens sont les aspects les plus contraignants.
- Le porteur n'a pas été accompagné par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- L'association a par ailleurs utilisé des subventions qu'elle estime plus appropriées.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement l'association est satisfaite mais ne recommanderait pas de s'engager dans ce type de projets.

- Les contrôles, la gestion financière et la justification des dépenses et le montage de projet et dossier de demande sont les priorités de simplification pour l'association.
- Aspects les plus contraignants : les délais de paiement, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens et l'instabilité des règles de gestion
- A plus long terme, l'association considère que la mobilisation des fonds européens contribue « certainement » à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► NE BÉNÉFICIE PAS DE FONDS EUROPÉENS

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- CHAMBRE CONSULAIRE DE 10 À 49 SALARIÉS
- Financements européens : moins de 5% du budget annuel
- Moins de 10% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Compétitivité des PME et éducation et formation tout au long de la vie

Impact du financement : ne se prononce pas

- Les fonds sont pertinents pour l'inclusion sociale
- La structure a également bénéficié de subventions

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein qui reste surmontable.

La structure a été soutenue par la Région.

- La préparation des justificatifs de dépenses, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs et les exigences du montage du projet sont les aspects les plus contraignants.
- Le porteur n'a pas été accompagné par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- L'association a par ailleurs utilisé des subventions qu'elle estime plus appropriées.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure ne saurait dire si elle est satisfaite ni si elle recommanderait ces dispositifs ni encore si à plus long terme si la mobilisation des fonds européens a contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

- La gestion financière et la justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet et le montage de projet et de dossier de demande sont les priorités de simplification pour l'association.
- *Aspects les plus contraignants* : les délais de paiement, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens et l'instabilité des règles de gestion

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- GIP DE 10 À 49 SALARIÉS
- Financements européens : moins de 5% du budget annuel
- De 30 à 50% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, accélération du développement de ma structure, participation au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'inclusion sociale, l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques, la compétitivité des PME, la transition énergétique.
- La structure a également bénéficié de subventions.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein qui reste surmontable.

La structure a été soutenue par la Région.

- Les délais de paiement, l'instabilité des règles de gestion, les critères d'éligibilité trop stricts sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite de ces dispositifs et les recommande avec en option que la structure soit suffisamment solide financièrement avec des règles de gestion avancées. La gestion financière et la justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet et le montage de projet et de dossier de demande sont les priorités de simplification pour l'association.

- Enfin, la structure ne considère pas qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens ait contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.
- La gestion financière et justification des dépenses, le montage de projet et dossier de demande, le suivi des réalisations et des résultats du projet, la clarification des règles et la pérennité temporelle sont les priorités de simplification pour l'association.



► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Financements européens : entre 5 et 10% du budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important et accélération du développement de la structure.

Impact du financement : Amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés.

- Les fonds sont pertinents pour les TIC et l'inclusion sociale.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein qui fait que le porteur n'est pas certain de renouveler l'expérience.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par Welcome Europe.
- Les délais de paiement, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens et des critères d'éligibilité trop stricts sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite de ces dispositifs mais ne les recommanderait pas.

- La gestion financière et justification des dépenses, le montage de projet et dossier de demande, le recours aux instruments financiers sont les priorités de simplification pour l'association.
- Enfin, la structure ne considère pas qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens ait contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEDER

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- BAILLEUR SOCIAL DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Financements européens : moins de 5% du budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Financer les opérations de réhabilitation dans le cadre du développement durable.

Impact du financement : amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie et la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais constituent une difficulté surmontable.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- La gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, les exigences du montage du projet et des critères d'éligibilité trop stricts sont les aspects les plus contraignants.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- A également bénéficié de subventions sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite de ces dispositifs et les recommanderait mais précise que ce dispositif requiert pour le montage du dossier, des ressources compétentes en interne, tant sur la partie technique que sur l'aspect financier. Il faut savoir s'entourer d'un bureau d'études performant, capable de piloter la réalisation des travaux dans le respect des objectifs fixés.

- La gestion financière et justification des dépenses, le montage de projet et dossier de demande, le recours aux instruments financiers sont les priorités de simplification pour l'association.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a contribué « un peu » à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEDER AINSI QUE DU FP7, HORIZON 2020 ET COSME

► *A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DE 10 À 49 SALARIÉS
- Financements européens : entre 5 et 10% du budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participation aux dépenses courantes de ma structure et participation au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et garantie de la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, le transport durable et la compétitivité des PME.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais constituent une difficulté surmontable.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- La gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens, et les exigences du montage du projet sont les aspects les plus contraignants.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- A également bénéficié de subventions, de capital investissement et de garanties bancaires

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite de ces dispositifs et les recommanderait.

- La gestion financière et justification des dépenses, le montage de projet et dossier de demandes sont les priorités de simplification pour l'association.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

- ✓ A participé aux entretiens d'approfondissement des résultats de la consultation

► BÉNÉFICIE DU FEDER AINSI QUE D'ERASMUS.

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- PME DE 10 À 49 SALARIÉS.
- Financements européens : moins de 5% du budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus rapidement, volonté de réaliser un projet plus important, participation aux dépenses courantes de ma structure et accélération du développement de la structure.
Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), obtention d'autres financements (effet de levier), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et garantie de la pérennité de la structure. Interaction Healthcare se réjouit de l'effet de levier : la participation à des projets de R&D appellent d'autres projets R&D. « On va aux réunions de la Région, on est identifiés par d'autres acteurs, on accède à de nouveaux réseaux ». « Les acteurs rencontrés voient qu'on sait gérer les fonds publics : l'obtention d'un fonds FEDER nous fait gagner en visibilité et crédibilité ». L'effet de levier n'est pas forcément financier.
- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'adaptation au changement climatique et gestion des risques, la transition énergétique, la compétitivité des PME et les TIC.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais constituent une difficulté surmontable. Globalement Interaction Healthcare qualifie les demandes d'« itératives » : « à chaque fois on nous demandait un nouveau document, on a l'impression qu'on ne terminerait jamais la mise à disposition de pièces administratives ». De même au sujet de cette charge administrative Interaction Healthcare déclare « les partenaires commençaient à se dire qu'ils ne voulaient plus y aller, faute de visibilité » et car, dès lors, le projet ne semblait pas sécurisé dans son développement.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par un cabinet de conseil en montage de dossiers pour des financements publics.
- La gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens et les exigences du montage du projet sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- A également bénéficié de subventions.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite de ces dispositifs et les recommanderait.

- Le montage de projet et les dossiers de demande sont les priorités de simplification pour l'association.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée. Sur ce sujet la structure relève qu'elle a dû chercher des partenaires en Ile-de-France donc qu'il n'y avait pas de dimension européenne. « Certes le fonds est fourni par l'Europe mais il est mis à disposition de projets uniquement franciliens ». « Finalement, il renforce davantage l'appartenance à la Région qu'à l'Union Européenne ».

► BÉNÉFICIE DU FSE ET DU FEDER ET VA ÉGALEMENT POSTULER À EUROPE CRÉATIVE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- DÉPARTEMENT DE PLUS DE 200 SALARIÉS
- Financements européens : moins de 5% du budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important et participation aux dépenses courantes de la structure.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets) et amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs).

- Les fonds sont pertinents pour les TIC (accès et utilisation), l'inclusion sociale, le transport durable, l'environnement et durabilité de la ressource et la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais constituent une difficulté surmontable.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région
- Les critères d'éligibilité trop stricts, l'instabilité des règles de gestion et la préparation des justificatifs de dépenses sont les aspects les plus contraignants.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite de ces dispositifs et les recommanderait mais en insistant sur la capacité administrative et la trésorerie nécessaires pour s'engager à gérer des projets financés par l'Europe.

- La gestion financière et justification des dépenses, les contrôles, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour l'association.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Financements européens : entre 10 et 20% du budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Accélération du développement de ma structure, volonté de devenir un acteur reconnu au niveau européen et participation au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs), amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés et garantie de la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour l'inclusion sociale.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et font que le porteur n'est pas certain de monter un autre projet.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Les procédures de contrôle, les délais de paiement, la préparation des justificatifs de dépenses sont les aspects les plus contraignants.
- La structure a également bénéficié de subventions sur la période.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite de ces dispositifs et les recommanderait.

- Les contrôles, la gestion financière et justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet, le montage de projet et dossier de demande sont les priorités de simplification pour l'association.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Financements européens : entre 5 et 10% du budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important et participation au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets).

- Les fonds sont pertinents pour l'inclusion sociale et l'éducation et la formation tout au long de la vie.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par un gestionnaire PLIE.
- Les procédures de contrôle, les délais de paiement, la préparation des justificatifs de dépenses sont les aspects les plus contraignants.
- La structure a également bénéficié de subventions sur la période.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite de ces dispositifs et les recommanderait.

- L'articulation des compétences des différentes autorités de gestion, les contrôles et le recours aux instruments financiers sont les priorités de simplification pour l'association.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE, DU FEDER ET DU FEADER AINSI QUE D'ERASMUS

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- DÉPARTEMENT DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Financements européens : moins de 5% du budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, participation aux dépenses courantes de la structure et participation au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets) et obtention d'autres financements (effet de levier)

- Les fonds sont pertinents pour les TIC (accès et utilisation), l'inclusion sociale, le transport durable, l'environnement et durabilité de la ressource et la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par un gestionnaire PLIE.
- L'instabilité des règles de gestion, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens et la préparation des justificatifs de dépenses sont les aspects les plus contraignants.
- La structure a également bénéficié de subventions sur la période.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et juge que les subventions et avances remboursables leur conviendrait.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite de ces dispositifs et les recommanderait.

- La gestion financière et justification des dépenses, les contrôles, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour l'association.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « un peu » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE MOINS DE 10 SALARIÉS
- Financements européens : entre 5 et 10% du budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, accélération du développement de la structure, participation au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), obtention d'autres financements (effet de levier) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés.

- Les fonds sont pertinents pour la compétitivité des PME, la transition énergétique, la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail), l'environnement et durabilité de la ressource, l'adaptation au changement climatique et gestion des risques.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Les délais de paiement, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens sont les aspects les plus contraignants.
- La structure a également bénéficié de subventions sur la période.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure ne se prononce pas sur sa satisfaction quant aux dispositifs et ne sait pas si elle les recommanderait. Elle précise qu'il est difficile de se prononcer car les fonds n'ont pas encore été perçus.

- Le suivi des réalisations et des résultats du projet, les contrôles, la gestion financière et justification des dépenses sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE ET DU FEDER

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Financements européens : entre 5 et 10% du budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus rapidement, volonté de réaliser un projet plus important, volonté de devenir un acteur reconnu au niveau européen et participation au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), obtention d'autres financements (effet de levier), amélioration du positionnement concurrentiel / de la compétitivité des porteurs de projet et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation et la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale et la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail).

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure a été soutenue par la Région.
- La dématérialisation des pièces, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion et le montage de projet et dossier de demande sont les aspects les plus contraignants.
- La structure a également bénéficié de subventions sur la période.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et pense que les subventions, prêts et avances remboursables pourraient lui convenir.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et elle recommanderait de s'engager dans ce type de projets. Elle précise qu'il est difficile de se prononcer car les fonds n'ont pas encore été perçus.

- Le suivi des réalisations et des résultats du projet, les contrôles, la gestion financière et justification des dépenses sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « très certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 50 À 249 SALARIÉS
- Financements européens : entre 5 et 10% du budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus rapidement, volonté de réaliser un projet plus important, participation aux dépenses courantes de la structure et participation au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs), amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés et garantie de la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'inclusion sociale , la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail), le transport durable, l'environnement et durabilité de la ressource.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Des critères d'éligibilité trop stricts, la préparation des justificatifs de dépenses et les délais de paiement sont les aspects les plus contraignants.
- La structure a également bénéficié de subventions sur la période.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et elle recommanderait de s'engager dans ce type de projets.

- La gestion financière et justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEDER

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DE MOINS DE 10 SALARIÉS
- Financements européens : plus de 30% du budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, devenir un acteur reconnu au niveau européen et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés et garantie de la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour les TIC (accès et utilisation), la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail), l'adaptation au changement climatique et gestion des risques, la transition énergétique et la compétitivité des PME.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure a été soutenue par la Région.
- La gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, les exigences du montage du projet, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens sont les aspects les plus contraignants.
- La structure a également bénéficié de subventions sur la période.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure ne se prononce pas sur sa satisfaction mais recommanderait de s'engager dans ce type de projets. Elle précise qu'il faut apprécier la pertinence du projet par rapport à son écosystème, principalement les entreprises partenaires, groupes, PME et start-up.

- L'articulation des compétences des différentes autorités de gestion, le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEADER

► N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE MOINS DE 10 SALARIÉS
- Financements européens : plus de 30% du budget annuel
- De 50 à 80% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration du positionnement concurrentiel / de la compétitivité des porteurs de projet.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, la transition énergétique, l'environnement et durabilité de la ressource, l'adaptation au changement climatique et gestion des risques et la compétitivité des PME.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure a été soutenue par la Région et la SAFER IDF.
- La préparation des justificatifs de dépenses, les procédures de contrôle, l'instabilité des règles de gestion sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais juge utile les subventions au vu de ses besoins.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projets. Elle précise que les fonds européens Leader s'ils arrivent à être utilisés pour le + Leader sont extrêmement efficaces (innovation, coordination d'action, lancement de filières,...) mais le cadre actuel constraint et rend très difficile cette action.

- Le montage de projet et dossier de demande, les contrôles, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour la structure.
- Demande également de ne pas rajouter de règles régionales au cadre européen déjà contraignant mais plutôt essayer de simplifier le cadre européen par exemple faire des échelles de coûts pour justifier du coût raisonnable.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE ET DU FEDER

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- AGGLOMÉRATION DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Financements européens : moins de 5% du budget annuel
- De 50 à 80% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Devenir un acteur reconnu au niveau européen et participer au développement économique et social de mon territoire.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation et la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale et la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure a été soutenue par la Région et par le CD 78.
- La préparation des justificatifs de dépenses, la conformité à la législation sur les aides d'Etat et les délais de paiement sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projets. Elle précise qu'il faut privilégier les structures de taille importante pouvant supporter les avances de crédits et le poids du suivi administratif.

- La gestion financière et justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet et les contrôles sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « un peu » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEDER

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- ASSOCIATION DE MOINS DE 10 SALARIÉS
- Ne sait pas ce que représentent les fonds dans son budget annuel
- Moins de 10 % du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus rapidement, volonté de réaliser un projet plus important et accélération du développement de la structure.

Impact du financement : amélioration du positionnement concurrentiel / de la compétitivité des porteurs de projet et garantie de la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, la compétitivité des PME, l'adaptation au changement climatique et gestion des risques et la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Les exigences du montage du projet, des critères d'éligibilité trop stricts et les faibles possibilités de modification du projet sont les aspects les plus contraignants.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et pense que les subventions pourraient être pertinentes pour lui tout comme les garanties bancaires, les prêts et avances remboursables et le capital investissement.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projets.

- Le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses et le suivi des réalisations et des résultats du projet sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds représentent de 10 à 20% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, devenir un acteur reconnu au niveau européen et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés.

- Les fonds sont pertinents pour les TIC (accès et utilisation), la compétitivité des PME, la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail), l'inclusion sociale, l'éducation et la formation tout au long de la vie.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Les exigences du montage du projet, des critères d'éligibilité trop stricts et les faibles possibilités de modification du projet sont les aspects les plus contraignants.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et pense que les subventions pourraient être pertinentes pour lui tout comme les garanties bancaires, les prêts et avances remboursables et le capital investissement.

➲ Evolutions souhaitées

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Les délais de paiement, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, l'instabilité des règles de gestion sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

► BÉNÉFICIE DU FEDER

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE MOINS DE 10 SALARIÉS
- Les fonds représentent plus de 30% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, accélération du développement de la structure, participation au développement économique et social du territoire, devenir un acteur reconnu dans sa thématique, au niveau français et européen.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), obtention d'autres financements (effet de levier), amélioration du positionnement concurrentiel / de la compétitivité des porteurs de projet, amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs), garantir la pérennité de la structure, amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés.

- Les fonds sont pertinents la R&D, l'innovation et la compétitivité des PME.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure a été soutenue par la Région et par la communauté d'agglomération Est Ensemble.
- La conformité à la législation sur les aides d'Etat, les exigences du montage du projet, la préparation des justificatifs de dépenses sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les subventions.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite mais ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projets. Elle note qu'elle le recommande si les moyens humains de la structure le permettent, et si le budget sollicité est «important» (minimum 70K€).

- La gestion financière et justification des dépenses, le montage de projet et dossier de demande et le suivi des réalisations et des résultats du projet sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE ET DU FEDER

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Ne sait pas combien les fonds représentent dans son budget annuel
- De 50 à 80% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : obtention d'autres financements (effet de levier).

- Les fonds sont pertinents la R&D, l'innovation, l'inclusion sociale, le transport durable, l'adaptation au changement climatique et gestion des risques et la compétitivité des PME.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure a été soutenue par la Région.
- L'instabilité des règles de gestion, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens et la préparation des justificatifs de dépenses sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projets.

- Le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « un peu » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

- ✓ A participé aux entretiens d'approfondissement des résultats de la consultation

► BÉNÉFICIE DU FSE

► *A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds représentent entre 5 et 10% de son budget annuel
- Moins de 10% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, participation aux dépenses courantes de la structure, participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs), amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés et garantir la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour la compétitivité des PME, l'éducation et formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, la transition énergétique, la R&S et l'innovation.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure a été soutenue par la Région.
- La gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, l'instabilité des règles de gestion, les procédures de contrôle, la préparation des justificatifs de dépenses, les délais de paiement sont les aspects les plus contraignants. Cet accélérateur de start-ups note que « le vrai problème du FSE, c'est l'insécurité ».
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais est intéressé par les prêts et avances remboursables ainsi que les subventions.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projets. Le pôle souligne qu' « avec la nouvelle équipe régionale, les choses ont complètement changé : équipe dynamique, présente et réactive. La Région est équipée en termes de compétences, l'état d'esprit vis-à-vis des porteurs a changé ».

- Le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses sont les priorités de simplification pour la structure : « il faut entrer dans une logique de co construction, qu'on ne se retrouve pas dans des situations où pour avoir un euro FSE, il faille dépenser trois euros en administratif ».
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « un peu » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds représentent entre 5 et 10% de son budget annuel
- Moins de 10% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participation aux dépenses courantes de la structure et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Obtention d'autres financements (effet de levier).

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation la compétitivité des PME, le transport durable, l'inclusion sociale, l'éducation et la formation tout au long de la vie.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure a été soutenue par la Région et par un cabinet de conseil spécialisé.
- L'instabilité des règles de gestion, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs et les exigences du montage du projet sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais est intéressé par les subventions.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure n'est pas du tout satisfaite et ne recommanderait pas de s'engager dans ce type de projets. Seules des structures très solides humainement et financièrement, capables à la fois de répondre efficacement aux exigences de gestion des fonds européens et d'avancer les fonds correspondants sur plusieurs années peuvent candidater, sans risque que le recours à des financements européens les mettent en péril.

- Le montage de projet et dossier de demande et les contrôles sont les priorités de simplification pour la structure. Elle demande également une stabilisation et une simplification des règles de gestion.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée voire même l'a desservie.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds représentent entre 5 et 10% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participation aux dépenses courantes de ma structure, participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés et garantir la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour la transition énergétique et l'inclusion sociale.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué qu'un frein et le porteur n'est pas certain de se mobiliser pour un autre projet.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Les délais de paiement, la préparation des justificatifs de dépenses, les procédures de contrôle sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projets même s'il faut réduire les échéances de paiement des fonds (en moyenne deux ans après réalisation des actions).

- Les contrôles, la gestion financière et justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée voire même l'a desservie.

► BÉNÉFICIE DU FEDER AINSI QUE DU FP7, D'HORIZON 2020 ET COSME

► *A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds représentent entre 5 et 10% de son budget annuel
- Moins de 10% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus rapidement, volonté de réaliser un projet plus important, participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration du positionnement concurrentiel / de la compétitivité des porteurs de projet, amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés et garantir la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation et la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, la compétitivité des PME, les TIC (accès et utilisation).

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué qu'un frein et le porteur n'est pas certain de se mobiliser pour un autre projet.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Les délais de paiement, la préparation des justificatifs de dépenses, la conformité à la législation sur les aides d'Etat sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projets.

- La gestion financière et justification des dépenses sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, la structure considère qu'à plus long terme la mobilisation des fonds européens a «un peu» contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée voire même l'a desservie.

► BÉNÉFICIE DU FEDER

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

• SOCIÉTÉ DE 50 À 249 SALARIÉS

- Ne sait pas ce que représentent les fonds dans son budget annuel
- Ne sait pas quel part du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important.

Impact du financement : ne se prononce pas .

- Les fonds sont pertinents pour la transition énergétique, le transport durable, l'environnement et durabilité de la ressource, l'adaptation au changement climatique et gestion des risques.

➲ Retours d'expérience

Ne sait pas si les obligations de gestion et de suivi ont constitué qu'un frein.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par l'ITI 12.
- L'instabilité des règles de gestion, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens, les exigences du montage du projet sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les subventions.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure ne se prononce pas sur sa satisfaction ni sur son éventuelle recommandation quant à s'engager dans ce type de projets.

- L'articulation des compétences des différentes autorités de gestion et le montage de projet et dossier de demande sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, la structure ne sait pas si à plus long terme la mobilisation des fonds européens a contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée voire même l'a desservie.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds représentent moins de 5% de son budget annuel
- 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, accélération du développement de la structure, participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets) et obtention d'autres financements (effet de levier).

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'inclusion sociale, la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail), la compétitivité des PME et les TIC (accès et utilisation).

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par un consultant.
- Les délais de paiement, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, les procédures de contrôle sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure n'est pas satisfaite et ne recommanderait pas de s'engager dans ce type de projets. Elle précise que c'est pour les raisons suivantes: délai de réponse au projet (un an après le dépôt) incohérent, délai de règlement (2 à 3 ans) qui peut mettre en danger la trésorerie de structure, contrôles avant, pendant et après le dépôt très chronophages.

- La gestion financière et justification des dépenses, les contrôles, le suivi des réalisations et des résultats du projet sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée voire même l'a desservie mais l'a desservie.



EMMAÜSDÉFI

► BÉNÉFICIE DU FSE ET DU FEDER

► *Ne sait pas si a bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- ASSOCIATION DE 50 À 249 SALARIÉS
- Les fonds représentent entre 5 et 10% de son budget annuel
- Moins de 10% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : obtention d'autres financements (effet de levier).

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'inclusion sociale, l'environnement et durabilité de la ressource.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par l'équipe ITI de la Ville de Paris.
- Les faibles possibilités de modification du projet, les exigences du montage du projet et les délais de paiement sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet et précise que cela dépend du type de structure.

- Le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses, la dématérialisation des pièces sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « un peu » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE MOINS DE 10 SALARIÉS
- Les fonds représentent plus de 30% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Accélération du développement de la structure, devenir un acteur reconnu au niveau européen et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), obtention d'autres financements (effet de levier) et garantir la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour les TIC (accès et utilisation), l'éducation, la formation tout au long de la vie et l'inclusion sociale.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontable.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Des critères d'éligibilité trop stricts, les exigences du montage du projet et les délais de paiement sont les aspects les plus contraignants.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- La gestion financière et justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet, les contrôles sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE ET DU FEDER

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds représentent entre 20 et 30% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important et accélération du développement de la structure.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs), amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés et garantir la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'inclusion sociale, la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail), l'adaptation au changement climatique et gestion des risques et la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi n'ont pas constitué un frein.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite mais ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet. Elle précise qu'il faut tout de même avoir une trésorerie qui le permet car les fonds arrivent bien après les dépenses.

- La gestion financière et justification des dépenses, le montage de projet et dossier de demande et la dématérialisation des pièces sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « un peu » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

- ✓ A participé aux entretiens d'approfondissement des résultats de la consultation

► BÉNÉFICIE DU FSE ET D'ERASMUS

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Les fonds représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière



➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, participation aux dépenses courantes de la structure, accélération du développement de la structure et devenir un acteur reconnu au niveau européen. L'enjeu « clé » des Apprentis d'Auteuil est aussi d'avoir une forte crédibilité vis-à-vis des institutions européennes.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, la transition énergétique et les TIC (accès et utilisation).

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite mais ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet. Elle précise qu'il faut tout de même avoir une trésorerie qui le permet car les fonds arrivent bien après les dépenses.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par les GIP des académies régionales.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période .
- L'instabilité des règles de gestion, les délais de paiement, les critères d'éligibilité trop stricts sont les aspects les plus contraignants. Les délais de paiement sont certes une contrainte pour l'association mais elle note qu'elle a le sentiment « que ça marche mieux que sur la programmation précédente ». Par ailleurs, elle souligne que les appels d'offre pluri annuels ont l'avantage d'être moins lourds administrativement et que cela fait sens car les projets ont besoin de plus d'un an pour se développer.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds représentent entre 5 et 10 % de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets).

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les subventions.
- Les délais de paiement, les procédures de contrôle et l'instabilité des règles de gestion sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- Les contrôles, le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE MOINS DE 10 SALARIÉS
- Les fonds représentent plus de 30% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participation aux dépenses courantes de ma structure et accélération du développement de la structure.

Impact du financement : Amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs).

- Les fonds sont pertinents pour l'adaptation au changement climatique et gestion des risques, l'éducation et formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail) et l'environnement et durabilité de la ressource.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et le porteur n'est pas certain de renouveler l'expérience.

- La structure a été soutenue par la Région et la communauté d'agglomération Est Ensemble.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- Les délais de paiement, la préparation des justificatifs de dépenses, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite mais ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- La gestion financière et justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet, le montage de projet et dossier de demande sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.



MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE

SEVRAN ■ TREMBLAY ■ VILLEPINTE

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds représentent entre 10 et 30% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important et participation aux dépenses courantes de ma structure.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), obtention d'autres financements (effet de levier et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés).

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par la DIRECCTE.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- L'instabilité des règles de gestion, la préparation des justificatifs de dépenses, les procédures de contrôle sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite mais ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- Les contrôles, la gestion financière et justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 50 À 249 SALARIÉS
- Les fonds représentent entre 5 et 10% de son budget annuel.
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- ne sait pas.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets).

- Les fonds sont pertinents pour l'inclusion sociale, l'éducation et la formation tout au long de la vie.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par la DIRECCTE.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et est intéressé par les subventions.
- Les délais de paiement, les procédures de contrôle, la préparation des justificatifs de dépenses sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite mais ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- La gestion financière, la justification des dépenses, le recours aux instruments financiers sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure ne sait pas si la mobilisation des fonds européens a contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE, DU FEDER ET D'ERASMUS

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE 50 À 249 SALARIÉS
- Ne sait pas quelle part les fonds représentent dans son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important (ressources humaines, périmètre d'intervention) et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Obtention d'autres financements (effet de levier) et amélioration du positionnement concurrentiel / de la compétitivité des porteurs de projet.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et est intéressé par les subventions et les prêts et avances remboursables.
- L'instabilité des règles de gestion, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens, le renseignement des indicateurs, la gestion et le suivi du projet sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- La Gestion financière et justification des dépenses, les contrôles, les recours aux instruments financiers sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a contribué « un peu » à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE ET DU FEDER

► *Ne sait pas si a bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- VILLE DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Les fonds représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés

- Les fonds sont pertinents pour la compétitivité des PME, l'inclusion sociale, la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail), le transport durable et la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et font que le porteur n'est pas certain de renouveler l'expérience.

- La structure a été soutenue par la Région et l'ITI Paris Terres d'Envol.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- Les exigences du montage du projet, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens et la préparation des justificatifs de dépenses sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet. La ville note qu'accéder aux fonds européens est une démarche positive et constructive pour la Ville mais qu'il faut s'y préparer car c'est assez fastidieux et complexe.

- Le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses et les contrôles sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a contribué « certainement » à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

- ✓ A participé aux entretiens d'approfondissement des résultats de la consultation



► BÉNÉFICIE DU FEDER

► *A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- BAILLEUR SOCIAL DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Les fonds représentent moins de 5% de son budget annuel
- Moins de 10% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, devenir un acteur reconnu au niveau européen et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés. Le bailleur note que le financement reçu (400 000 euros) est « énorme et que donc ça en valait la peine ».

- Les fonds sont pertinents pour la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais elles sont surmontables.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- Les exigences du montage du projet, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs et la conformité à la législation sur les aides d'Etat sont les aspects les plus contraints. Le bailleur fait par contre la remarque qu'il a appris « par hasard » qu'il y avait un appel à projets car en effet il ne dispose pas d'un service dédié pour avoir une veille stratégique et qu'il y a peu de communication à ce sujet.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- Le montage de projet et dossier de demande, le recours aux instruments financiers, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a contribué « certainement » à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée. Sur ce sujet, le bailleur note que les financements européens permettent de « se projeter dans l'avenir, de se rendre compte que l'Europe c'est énorme ». « Si à un moment donné on peut faire en sorte que tout fonctionne de la même façon, ce sera un grand pas en avant ».

- ✓ A participé aux entretiens d'approfondissement des résultats de la consultation



► BÉNÉFICIE DU FSE

► *Ne sait pas si a bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- ASSOCIATION DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Ne sait pas combien les fonds représentent dans son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- VVolonté de réaliser un projet plus important (ressources humaines, périmètre d'intervention), accélération du développement de la structure, devenir un acteur reconnu au niveau européen et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), obtention d'autres financements (effet de levier), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs).

L'effet de levier induit par le financement est particulièrement souligné par le groupe SOS : le groupe évoque une augmentation de leur crédibilité, de leur image et une confirmation de la part de grands acteurs.

Le groupe évoque un impact positif du financement : tout le processus fait office d'« école de la rigueur », la formation de cette « école » permet de solliciter plus facilement d'autres fonds, d'améliorer les pratiques, méthodes et outils internes. Le groupe cite en exemple une amélioration de leur façon de présenter les budgets.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale et la compétitivité des PME.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais elles sont surmontables.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- Les exigences du montage du projet, la préparation des justificatifs de dépenses et les procédures de contrôle sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- Le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a contribué « certainement » à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEDER

► N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE PLUS DE 50 À 249 SALARIÉS
- Les fonds représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 30 à 50% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, devenir un acteur reconnu au niveau européen et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), obtention d'autres financements (effet de levier), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs).

- Les fonds sont pertinents pour la transition énergétique, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, l'environnement et durabilité de la ressource, l'adaptation au changement climatique et gestion des risques.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais elles sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les subventions.
- La gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, les exigences du montage du projet et les faibles possibilités de modification du projet sont les aspects les plus contraints.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- La gestion financière et justification des dépenses, le recours aux instruments financiers, le suivi des réalisations et des résultats du projet sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a contribué « certainement » à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.



► BÉNÉFICIE DU FSE ET DU FEDER

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- COLLECTIVITÉ DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Les fonds représentent entre 5 et 10% de son budget annuel
- De 30 à 50% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Devenir un acteur reconnu au niveau européen et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets) et obtention d'autres financements (effet de levier).

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, le transport durable et la compétitivité des PME.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- L'instabilité des règles de gestion, la conformité à la législation sur les aides d'Etat et la préparation des justificatifs de dépenses sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- La gestion financière, la justification des dépenses, le recours aux instruments financier, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a contribué « un peu » à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEDER

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- COLLECTIVITÉ DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Ne sait pas combien les fonds européens représentent dans son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Sortir un projet d'envergure pour le territoire.

Impact du financement : ne sait pas.

- Les fonds sont pertinents pour la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par son EPT.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les subventions.
- La disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens, l'instabilité des règles de gestion et les faibles possibilités de modification du projet sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite mais ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- Le montage de projet de dossier de demande, la gestion financière, la justification des dépenses sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

- ✓ A participé aux entretiens d'approfondissement des résultats de la consultation

► **BÉNÉFICIE DU FEDER, DU FP7 ET D'H2020**

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DE 10 À 49 SALARIÉS
- Ne sait pas combien les fonds européens représentent dans son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ **Utilisation et perception des fonds**

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, devenir un acteur reconnu au niveau européen et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail), la compétitivité des PME et les TIC.

➲ **Retours d'expérience**

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et font que le porteur n'est pas certain de monter un autre projet. Précisément le pôle évoque la mise en concurrence obligatoire à partir de 2000€ : toute dépense qui dépasse 2000 euros doit faire l'objet d'une mise en concurrence via minimum trois devis. Le problème est que cela amène beaucoup de travail supplémentaire et qu'il y a ensuite des fournisseurs qui ne répondent plus ».

- La structure a été soutenue par la Région.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et serait intéressé par les subventions et garanties bancaires.
- Les délais de paiement La préparation des justificatifs de dépenses, les critères d'éligibilité trop stricts sont les aspects les plus contraignants. Concernant les contrôles le pôle les qualifie « d'excessifs : on me demande de justifier des lignes à 500€ pour des projets qui font des centaines de millions d'euros. On se demande alors si au final on n'utilisait pas ces 500€ ou si on fait des heures supplémentaires pour gérer ces demandes ». Systematic revient aussi sur la plateforme E Synergie qui pose beaucoup de problèmes notamment dans le dépôt des documents à scanner.

➲ **Evolutions souhaitées**

Globalement, la structure est satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet. Elle émet la réserve d'avoir une trésorerie suffisante.

- La gestion financière et justification des dépenses, la dématérialisation des pièces, le montage de projet et dossier de demande sont les priorités de simplification pour la structure. Sur la dématérialisation, Systematic est dubitatif : on doit éditer des pièces, les resscanner action par action et identifier des scans bien précis. Le process de dématérialisation existe déjà en partie et n'est pas très fluide.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- ASSOCIATION DE MOINS DE 10 SALARIÉS.
- Les fonds européens représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participation aux dépenses courantes de la structure

Impact du financement : Obtention d'autres financements (effet de levier) et garantir la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, la compétitivité des PME et les TIC (accès et utilisation).

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et font que le porteur n'est pas certain de monter un autre projet.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par un cabinet de consultant pris en charge par la DIRECCTE IDF.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les subventions et le capital investissement.
- Les délais de paiement, les procédures de contrôle et l'instabilité des règles de gestion sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure n'est pas satisfaite et ne recommanderait pas de s'engager dans ce type de projet.

- La gestion financière, la justification des dépenses, les contrôles, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent entre 20 et 30% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, participation aux dépenses courantes de ma structure, accélération du développement de la structure et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), garantir la pérennité de la structure, amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés, amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs).

- Les fonds sont pertinents pour les TIC (accès et utilisation), l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, l'environnement et durabilité de la ressource et la compétitivité des PME.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et font que le porteur n'est pas certain de monter un autre projet.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période
- Les délais de paiement, les procédures de contrôle, les faibles possibilités de modification du projet sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- Le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « un peu » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEDER, DU FP7, D'HORIZON 2020 ET D'ERASMUS

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Renforcer les facteurs de compétitivité, favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur – et augmenter le nombre de collaborations entre les entreprises et les établissements de R&D.

Impact du financement : Amélioration du positionnement concurrentiel / de la compétitivité des porteurs de projet, amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs).

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, l'adaptation au changement climatique et gestion des risques et les TIC (accès et utilisation).

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et font que le porteur n'est pas certain de monter un autre projet.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et serait intéressé par les subventions.
- Les exigences du montage du projet, des critères d'éligibilité trop stricts et les délais de paiement sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure ne se prononce pas sur sa satisfaction et ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet. Pour la structure, la plus grande problématique pour l'APHP est d'apporter les contreparties au financement européen et le fait de ne pas bénéficier d'une avance (préfinancement) au démarrage du projet.

- La gestion financière, la justification des dépenses, le montage de projet et dossier de demande et le suivi des réalisations et des résultats du projet sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

- ✓ A participé aux entretiens d'approfondissement des résultats de la consultation

► BÉNÉFICIE DU FSE

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- EPIC
- Les fonds européens représentent plus de 30% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important.

Impact du financement : ne sait pas.

- Les fonds sont pertinents pour l'inclusion sociale.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par un GIP.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et serait intéressé par les subventions.
- La préparation des justificatifs de dépenses, les critères d'éligibilité trop stricts, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite mais ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet. Elle note notamment l'intérêt de coupler l'action avec la fête de l'Europe qui pour eux a permis spécifiquement de valoriser l'Europe auprès d'un public d'enfants.

- La gestion financière, la justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « un peu » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée. La Philharmonie souligne qu'« on contribue vraiment à souligner l'impact positif de l'UE » mais qu'il « faudrait construire les exigences de communication en fonction des bénéficiaires ».

- ✓ A participé aux entretiens d'approfondissement des résultats de la consultation

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent entre 10 et 20% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

► Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, accélération du développement de ma structure, participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés et amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs).

- Les fonds sont pertinents pour l'inclusion sociale, la transition énergétique, l'éducation et la formation tout au long de la vie.

► Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par un GIP.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et serait intéressé par les subventions.
- La préparation des justificatifs de dépenses, les critères d'éligibilité trop stricts, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs sont les aspects les plus contraignants.

► Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- La gestion financière et la justification des dépenses sont les priorités de simplification pour la structure. Sur ce sujet, Iniaactive est sceptique « Il faut arrêter avec cette histoire de simplification, il faut se concentrer sur ce qui permet de mieux orienter et accompagner des structures bénéficiaires de fonds européens et aider à gérer la complexité ». Au-delà de cette remarque, Iniaactive recommande de développer des « incitations ou des pénalités en fonction de l'atteinte des objectifs ». Pour simplifier les contrôles, Iniaactive propose que cela fonctionne sur une méthode d'échantillonnage : avec un focus sur uniquement certains sujets de manière aléatoire.
- Par ailleurs, Iniaactive propose que la logique d'intervention des fonds européens soit repensée : « la gestion des fonds européens est aujourd'hui construite autour d'un système de défiance ». La structure demande la mise en place, pour une meilleure efficacité, d'un label EUROPE. Ce label garantirait qu'une fois la structure est auditee et vérifiée, au vu de son bon système de gestion compatible avec les exigences européennes, que ses règles de gouvernance sont bonnes et qu'ensuite les autorités pourraient s'appuyer sur ces opérateurs de confiance pour développer une stratégie.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcé.



SEINE ET MARNE
DEVELOPPEMENT

► BÉNÉFICIE DU FEADER

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-1

- ASSOCIATION 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent moins de 5% de son budget annuel
- Moins de 10% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Obtention d'autres financements (effet de levier).

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale et la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Connait pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et serait intéressé par les subventions, les garanties bancaires, et les prêts et avances remboursables.
- La préparation des justificatifs de dépenses, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs et l'instabilité des règles de gestion sont les aspects les plus contraints.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure n'est pas satisfaite et ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet. Elle précise que l'articulation des financements et des règles de gestion est très complexe entraînant de la défiance et que le temps pris par les tâches administratives l'est au détriment des projets.

- La gestion financière et justification des dépenses, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée et l'a au contraire desservie.

► BÉNÉFICIE DU FSE ET DU FEDER

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent moins de 5% de son budget annuel
- Moins de 10% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus rapidement, volonté de réaliser un projet plus important, participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et obtention d'autres financements (effet de levier).

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'inclusion sociale , le transport durable, la transition énergétique et les TIC (accès et utilisation).

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par la cellule d'Est Ensemble.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et serait intéressé par les subventions.
- L'instabilité des règles de gestion, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs et les procédures de contrôle sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- Le suivi des réalisations et des résultats du projet, la gestion financière et justification des dépenses et les contrôles sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a contribué « un peu » à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEDER

► N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- START UP DE MOINS DE 10 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent entre 5 et 10% de son budget annuel
- Moins de 10% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, accélération du développement de la structure et devenir un acteur reconnu au niveau européen.

Impact du financement : amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et amélioration du positionnement concurrentiel / de la compétitivité des porteurs de projet.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, le transport durable, l'adaptation au changement climatique et gestion des risques et la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- L'instabilité des règles de gestion, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs et les procédures de contrôle sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite mais ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- La gestion financière et justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet, le montage de projet et dossier de demande sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEDER

► *Ne sait pas si a bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus rapidement.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets) et obtention d'autres financements (effet de levier)

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, l'environnement et durabilité de la ressource et la compétitivité des PME.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure a été soutenue par la Région avec des débuts difficiles.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les subventions.
- L'instabilité des règles de gestion, la conformité à la législation sur les aides d'Etat, les faibles possibilités de modification du projet sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet. Elle précise toutefois qu'il faut avoir une certaine assise financière pour avancer les frais (et la possibilité juridique d'emprunter, ce qui est impossible par exemple pour un établissement d'enseignement supérieur public comme une COMUE).

- Le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEDER, DU FSE AINSI QUE D'ERASMUS

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus rapidement, volonté de réaliser un projet plus important et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Obtention d'autres financements (effet de levier), garantir la pérennité de la structure, amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs).

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation et formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, la transition énergétique et la compétitivité des PME.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure a été soutenue par la Région et l'agglomération Grand Paris Sud.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les subventions.
- L'instabilité des règles de gestion, les délais de paiement, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet..

- Le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses et les contrôles sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « un peu » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

- ✓ A participé aux entretiens d'approfondissement des résultats de la consultation

► BÉNÉFICIE DU FEDER ET DE COSME

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent entre 10 et 20% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

► Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Obtention d'autres financements (effet de levier), amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés, amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs).

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, la compétitivité des PME et les TIC (accès et utilisation).

► Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- *La structure a été soutenue par la Région.*
- *Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et serait intéressé par les garanties bancaires et le capital investissement (apports en fonds propres et quasi fonds propres). Medicen y est favorable : « il faut aider les entreprises à obtenir des fonds de toute nature ».*
- *Les exigences du montage du projet, les délais de paiement, la conformité à la législation sur les aides d'Etat sont les aspects les plus contraignants.*

► Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfait et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- La gestion financière et justification des dépenses, le recours aux instruments financiers, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour la structure. Mais si en approche en termes de résultats devaient être introduites, Medicen expose sa spécificité : « Dans l'industrie de la santé, les résultats ne sont pas immédiatement évaluables : c'est dans la durée. Comment quantifier les résultats ? ». Toutefois le pôle note qu'il est important de continuer à travailler avec des intermédiaires comme eux : « cela permet de soutenir des effets démultiplieurs notamment vis-à-vis des petites structures ».
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée. Sur ce sujet, le pôle note que « le sentiment européen est complètement dilué par le fait que l'on ne s'adresse qu'à la Région : on a uniquement des interlocuteurs français ».

► NE BÉNÉFICIE PAS DE FONDS

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 30 à 50% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, accélération du développement de la structure et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : pas de réponse.

- Les fonds sont pertinents pour la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail) , l'éducation, la formation tout au long de la vie et l'inclusion sociale.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et le porteur n'est pas certain de se lancer dans un nouveau projet.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- La gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, les délais de paiement, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure ne se prononce pas sur sa satisfaction et ne sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- Le montage de projet et dossier de demande, le suivi des réalisations et des résultats du projet, les contrôles et le recours aux instruments financiers sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « un peu » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 30 à 50% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participer au développement économique et social du territoire et lutter contre le décrochage scolaire.

Impact du financement : Amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, la transition énergétique et les TIC (accès et utilisation).

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et font que le porteur n'est pas certain de se lancer dans un nouveau projet.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- Les délais de paiement, les exigences du montage du projet et les procédures de contrôle sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et mais ne recommanderait pas de s'engager dans ce type de projet car cela nous a permis de continuer un projet que nous ne voulions pas abandonner ; mais nous ne conseillons pas à des structures associatives de solliciter des fonds européens, car les délais de paiement sont longs et donc dangereux pour nos structures.

- Le suivi des réalisations et des résultats du projet, le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► *Ne sait pas si a bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- ASSOCIATION DE MOINS DE 10 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent entre 20 et 30% de son budget annuel
- De 30 à 50% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participation aux dépenses courantes de la structure.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), garantir la pérennité de la structure, amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés et obtention d'autres financements (effet de levier).

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail) et la compétitivité des PME.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais elles sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les subventions, prêts et avances remboursables.
- La gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, les procédures de contrôle et les délais de paiement sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et mais sait pas si elle recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- Le montage de projet et dossier de demande et les contrôles sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEI

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- INVESTISSEUR VC DE MOINS DE 10 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent plus de 30% de son budget annuel
- Moins de 10% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- ne sait pas.

Impact du financement : ne sait pas.

- Les fonds sont pertinents pour les TIC (accès et utilisation).

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi n'ont pas constitué un frein.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- La société n'a pas noté d'aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- Le montage de projet et dossier de demande, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion, le suivi des réalisations et des résultats du projet sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure ne se prononce pas sur la mobilisation des fonds européens et sa contribution à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FEDER

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- ASSOCIATION DE 50 À 249 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 30 à 50% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, devenir un acteur reconnu au niveau européen et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et obtention d'autres financements (effet de levier).

- Les fonds sont pertinents pour la transition énergétique, l'éducation et formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, la mobilité du travail (espace de co-working, télétravail) et l'environnement et durabilité de la ressource.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais elles sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par Euraster.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les subventions.
- La préparation des justificatifs de dépenses, les exigences du montage du projet, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- La gestion financière et justification des dépenses, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion, le recours aux instruments financiers, le montage de projet et dossier de demande et les contrôle sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE ET DU FEDER

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- **ETABLISSEMENT DE 10 À 49 SALARIÉS**
- Ne sait pas quelle part les fonds européens représentent dans son budget annuel
- Plus de 80% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière



➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus rapidement, participer au développement économique et social du territoire et volonté de réaliser un projet plus important.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets) et garantir la pérennité de la structure.

- Les fonds sont pertinents pour la transition énergétique et l'inclusion sociale.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais elles sont surmontables.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les prêts et avances remboursables.
- L'instabilité des règles de gestion, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, la conformité à la législation sur les aides d'Etat sont les aspects les plus contraints.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- L'articulation des compétences des différentes autorités de gestion, la gestion financière et la justification des dépenses sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « certainement » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE ET DU FEDER

► *Ne sait pas si a bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Ne sait pas quelle part les fonds européens représentent dans son budget annuel
- Ne connaît pas le temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Devenir un acteur reconnu au niveau européen et participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration du positionnement concurrentiel / de la compétitivité des porteurs de projet et obtention d'autres financements (effet de levier).

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, les TIC (accès et utilisation) , la compétitivité des PME, la transition énergétique, l'éducation et la formation tout au long de la vie.

➲ Retours d'expérience

Ne se prononce pas sur le poids des obligations de gestion et de suivi.

- Ne sait pas si a été soutenue par la Région.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et est intéressé par les subventions.
- La disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens, l'instabilité des règles de gestion et la conformité à la législation sur les aides d'Etat sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure ne se prononce pas sur sa satisfaction ni sur sa recommandation de s'engager dans ce type de projet.

- La dématérialisation des pièces est la priorité de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure ne se prononce pas sur le fait que la mobilisation des fonds européens ait contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE ET DU FEDER

► *N'a pas bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- COLLECTIVITÉ DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important, participation aux dépenses courantes de ma structure, participer au développement économique et social du territoire et accélération du développement de la structure.

Impact du financement : ne sait pas.

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, l'environnement et durabilité de la ressource et la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais elles sont surmontables.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- Les exigences du montage du projet, l'instabilité des règles de gestion et la préparation des justificatifs de dépenses sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet.

- Le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses et les contrôles sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a « un peu » contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- ASSOCIATION DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent entre 20 et 30% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important.

Impact du financement : Consolidation du projet de développement.

- Les fonds sont pertinents pour la transition énergétique, l'éducation et formation tout au long de la vie, l'inclusion sociale, l'environnement et durabilité de la ressource.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et font que le porteur n'est pas certain de se lancer dans un nouveau projet.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région mais par la cellule ITI de la ville de Paris.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les subventions et le capital investissement.
- Les exigences du montage du projet, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs et les délais de paiement sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure ne se prononce pas sur satisfaction et ne recommanderait pas de s'engager dans ce type de projet. Elle précise que le risque financier est très élevé avec les délais de paiement et une complexité administrative injustifiée. En un mot, tout le processus est pénible, décourageant et donne une mauvaise image de l'Europe.

- Le montage de projet et dossier de demande, la gestion financière et justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet et les contrôles sont les priorités de simplification pour la structure. Il est également demander d'éviter les redondances (redemander des documents déjà téléchargés dans Synergie par exemple).
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

► BÉNÉFICIE DU FSE

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- COOPÉRATIVE DE PLUS DE 250 SALARIÉS
- Les fonds européens représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

► Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participer au développement économique et social du territoire.

Impact du financement : Obtention d'autres financements (effet de levier).

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, l'environnement et durabilité de la ressource, l'adaptation au changement climatique et gestion des risques et la transition énergétique.

► Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et font que le porteur n'est pas certain de se lancer dans un nouveau projet.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période mais serait intéressé par les subventions et le capital investissement.
- Les procédures de contrôle, la préparation des justificatifs de dépenses, les délais de paiement sont les aspects les plus contraignants.

► Evolutions souhaitées

Globalement, la structure n'est pas satisfaite et ne recommanderait pas de s'engager dans ce type de projet. Elle précise que malheureusement, il y a de trop de contraintes dans la procédure de construction du projet et dans les contrôles post-projet avec un besoin d'avance de trésorerie très important pour les organisations.

- Les contrôles, la gestion financière et justification des dépenses, le montage de projet et dossier de demande sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.

- ✓ A participé aux entretiens d'approfondissement des résultats de la consultation

► BÉNÉFICIE DU FEDER ET DU FEADER

► A bénéficié de FESI sur le cycle 07-13

- COLLECTIVITÉ TERRITORIALE
- Les fonds européens représentent moins de 5% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière



➲ Utilisation et perception des fonds

En évoquant la perception d'autres fonds, la collectivité évoque même le terme d'« acculturation » « on doit se former, on doit faire passer le message, on favorise une approche pragmatique ».

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Participer au développement économique et social du territoire et devenir un acteur reconnu au niveau européen. La collectivité évoque des motivations plus larges et longues-termistes : « aller désormais sur des projets portés directement par la Commission et sur des projets plus importants ».

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), obtention d'autres financements (effet de levier), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et amélioration de la performance de la structure au regard des objectifs fixés. Par ailleurs, au-delà du fait d'obtenir le financement, l'Etablissement Public note qu'obtenir le financement permet de bénéficier d'un label sous-entendu « détenteur des fonds européens » qui le valorise et lui permet d'être reconnu. Obtenir ces financements permet aussi d'avoir des contacts avec les institutions européennes et d'intégrer des réseaux clé : « bien sûr c'est toujours mieux d'avoir l'argent mais là, l'enjeu c'est surtout l'image, le label ». L'établissement note par ailleurs d'autres aspects positifs : « rigueur, bonnes pratiques et approfondissement des dossiers ».

- Les fonds sont pertinents pour la R&D, l'innovation, la transition énergétique, l'adaptation au changement climatique et gestion des risques, le transport durable et l'inclusion sociale.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein mais sont surmontables.

- La structure n'a pas été soutenue par la Région.
- Connait les nouvelles modalités de financement introduites sur la période et est intéressé par les subventions.
- La conformité à la législation sur les aides d'Etat, l'instabilité des règles de gestion et la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens sont les aspects les plus contraires. Grand Paris Seine et Oise note toutefois que « tant que la question de la stabilité des règles (du FSE) ne sera pas réglée, et ce dès le début de la programmation, les porteurs de projets seront toujours lésés en fin de course ».

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet. Pour le FSE, il faut vraiment que les structures bénéficiaires aient une taille suffisante.

- La gestion financière et justification des dépenses, le suivi des réalisations et des résultats du projet, les contrôles, l'articulation des compétences des différentes autorités de gestion sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens n'a pas contribué à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée voire l'a desservie.



► BÉNÉFICIE DU FSE, COSME ET EUROPAID

► *Ne sait pas si a bénéficié de FESI sur le cycle 07-13*

- ASSOCIATION DE PLUS DE 10 À 49 SALARIÉS
- Les fonds représentent entre 5 et 10% de son budget annuel
- De 10 à 30% du temps total consacré au projet l'a été pour la gestion administrative et financière

➲ Utilisation et perception des fonds

Principale motivation de sollicitation de fonds :

- Volonté de réaliser un projet plus important et devenir un acteur reconnu au niveau européen.

Impact du financement : Amélioration des méthodes de travail et des compétences (gestion de projet, suivi, évaluation de projets), amélioration de l'image et de la crédibilité de la structure (auprès de tiers tels que les clients, partenaires, autres financeurs) et obtention d'autres financements (effet de levier).

- Les fonds sont pertinents pour la compétitivité des PME, l'inclusion sociale et la transition énergétique.

➲ Retours d'expérience

Les obligations de gestion et de suivi ont constitué un frein et le porteur n'est pas certain de se lancer dans un nouveau projet.

- La structure a été soutenue par la Région.
- Ne connaît pas les nouvelles modalités de financement introduites sur la période.
- Les délais de paiement, la gestion et le suivi du projet, le renseignement des indicateurs, la disponibilité des ressources humaines pour gérer les fonds européens sont les aspects les plus contraignants.

➲ Evolutions souhaitées

Globalement, la structure est très satisfaite et recommanderait de s'engager dans ce type de projet. Elle émet une réserve : avec prudence, toutes les structures (surtout associatives) ne sont pas en capacité d'absorber les fonds européens, et ne possèdent pas toujours la trésorerie nécessaire pour assurer la bonne gestion d'un projet qui sera financé a posteriori.

- La gestion financière et justification des dépenses, le montage de projet et dossier de demande ; le suivi des réalisations et des résultats du projet sont les priorités de simplification pour la structure.
- Enfin, à plus long terme la structure considère que la mobilisation des fonds européens a contribué « certainement » à la diffusion d'une culture européenne ou d'un sentiment de citoyenneté européenne renforcée.





Région Île-de-France
35 boulevard des Invalides
75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

-  RegionIleDeFrance
-  iledefrance
-  iledefrance



Ce document est cofinancé par les fonds européens structurels et d'investissement.